

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

**Genre et politique: Comment les députées
du Parlement wallon perçoivent-elles et
construisent-elles leur légitimité dans le
monde politique ?**

Autrice: CLAVIE Coline 37512000

Promoteur : Min Reuchamps

Année académique 2025-2026

Master 60 en Sciences Politiques, orientation générale

DECLARATION SUR L'HONNEUR – PLAGIAT

Je déclare sur l'honneur que ce travail a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie.

Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au *Code de déontologie pour les étudiants* en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

Fait le 1/06/2026

Par Clavie Coline



Remerciement

Avant tout, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers toutes les personnes qui m'ont soutenu et accompagné dans la réalisation de ce travail de fin d'études.

Tout d'abord, je souhaiterais m'adresser particulièrement aux deux professeurs qui ont eu l'occasion de m'accompagner dans la réalisation et la réflexion de ce travail. Dans un premier temps, je remercie chaleureusement Monsieur Vincent Gabriel, qui a pu m'accompagner au départ de ma réflexion. Merci pour votre présence, ainsi que vos précieux conseils qui ont véritablement nourri mes réflexions, cette précieuse collaboration m'a permis de poursuivre la deuxième partie de la rédaction avec une vision claire et une base solide. Ensuite, je souhaiterais remercier le professeur Min Reuchamps, qui, en plus d'avoir été une source d'inspiration dans ses diverses recherches, m'a suivi pour terminer ce travail. Je tiens à le remercier pour sa grande disponibilité, ainsi que ces retours constructifs.

Il me tient également à cœur de remercier l'ensemble de mes proches, de ma famille et de mes amies, qui m'ont toujours soutenue durant mes études universitaires. Leurs conseils et leur soutien sans faille m'ont été d'une grande aide.

Enfin, il me paraît également important de remercier l'ensemble des députées et collaborateurs ou collaboratrices que j'ai eu la chance de rencontrer lors de mes entretiens. Chacune de nos conversations a été enrichissante pour mon travail, mais également à titre personnel. Chacun/chacune, à leur échelle, a représenté une source d'inspiration pour la future jeune travailleuse que je suis. Je tiens à les remercier pour leur disponibilité et l'accueil chaleureux qu'ils m'ont réservé dans leurs bureaux.

Table des matières

1	Introduction.....	1
2	Chapitre 1 : Cadre théorique et analytique	3
2.1	Les fondements théoriques.....	3
2.1.1	Le pouvoir.....	3
2.1.2	Le genre	4
2.1.3	La légitimité politique.....	5
2.1.4	Le plafond de verre	6
2.2	Problématique.....	7
2.3	Question de recherche.....	8
3	Chapitre 2 : Méthodologie.....	10
4	Chapitre 3 : Résultats	15
4.1	Thème 1 – La construction de la légitimité.....	15
4.1.1	Assoir leur légitimité par l’expertise et le travail.....	15
4.1.2	Puier leur crédibilité/légitimité sur le terrain.....	16
4.1.3	Sur-préparation de ses dossiers.....	17
4.1.4	Rester cohérente	18
4.1.5	Rester accessible et proche des citoyens.....	19
4.1.6	Avoir le soutien des pairs.....	19
4.1.7	Légitimer par le vote.....	21
4.1.8	Prouver sa légitimité par la résilience et sa capacité à encaisser les coups	22
4.2	Thème 2 – La confrontation aux codes masculins et au sexisme	23
4.2.1	Refuser de se laisser couper/invisibilisé.....	23
4.2.2	Utiliser le langage et le corps pour s’affirmer	24
4.2.3	S’imposer de fournir le double d’efforts pour asseoir a crédibilité	25
4.2.4	Construire une carapace face à la violence sexiste et au cyberharcèlement	26
4.2.5	Subir et déjouer le paternalisme et l’appropriation de la parole	28
4.2.6	S’indigner de l’étiquette de la femme « hystérique » ou « émotive »	29
4.3	Thème 3 – Rapport aux lois de parité et de quotas	30
4.3.1	Accepter les quotas comme un mal nécessaire à court terme pour s’imposer ...	30
4.3.2	Constater les limites des quotas face à la persistance des inégalités de pouvoir	30
4.3.3	Combiner ces lois à un travail d’éducation pour tendre à une égalité naturelle ...	32
4.3.4	Voir la contrainte paritaire comme une entrave potentielle au choix de l’électeur ou liée aux compétences	32
4.3.5	S’appuyer sur ces lois pour assurer la présence des femmes en politique.....	33
4.3.6	Subir la violence d’être instrumentalisée pour remplir les obligations paritaires .	34
4.3.7	Rejeter l’étiquette de la « femme quota » pour revendiquer une légitimité par les voix/compétences	35
4.4	Thème 4 – Conciliation entre mandat et vie privée	36
4.5	Thème 5 – Sororité	37
5	Chapitre 4 : Discussion.....	39
6	Conclusion	44
7	Bibliographie :.....	46
8	Annexes	53

1 Introduction

Ces dernières années, la question du genre est de plus en plus traitée par les chercheurs de toutes les disciplines. Les sciences politiques ne dérogent pas à cette tendance et développent aussi leur intérêt pour ce sujet. C'est par le biais de cette discipline que nous souhaitons également nous y intéresser au sein de cette recherche, afin de définir la place de la femme et les mécanismes qui entourent les inégalités de genre dans les institutions politiques.

Cet intérêt est tout à fait légitime, puisqu'il découle d'un grand paradoxe. D'un côté, nous vivons dans une société qui promeut l'égalité entre les sexes, mais aussi la parité au sein de la scène politique. Ce qui permet, aujourd'hui, la féminisation progressive de la vie politique. D'un autre côté, les femmes élues se confrontent à la réalité des normes politiques et sociétales historiquement masculines, profondément enracinées dans le fonctionnement de la politique. Cette tension nous amène à analyser et comprendre le ressenti et la réalité de ces femmes.

La parité en politique n'est qu'une notion ancrée dans la société occidentale et rares sont ceux qui osent contredire frontalement ce principe (Bereni, 2015). Les pays européens, chacun à leur tour, ont eu l'occasion de tester, à leur échelle, des lois dites de « discrimination positive » pour favoriser l'entrée des femmes dans le champ politique (Sénac, 2009a). Il est donc logique de s'attendre à une nette amélioration de la représentation des femmes et à une égalité de leur influence avec celle des hommes. Pourtant, aujourd'hui encore, les politiciennes représentent une minorité des membres de la vie politique. En effet, en 2008, seules sept femmes étaient cheffes d'État sur 231 pays à travers le monde et avec une proportion de seulement 18,8 % de femmes au sein des parlements du monde (Sénac, 2009a p. 30). Au-delà de leur minorité effective, leur influence reste aussi très limitée, puisqu'il a été démontré que les femmes se trouvaient la plupart du temps cantonnées à des portefeuilles dits plus féminins, comme l'environnement ou la jeunesse... mais aussi qu'elles occupent majoritairement des postes peu prestigieux comparés à leurs homologues masculins (Behr & Michon, 2014 p. 146). La Belgique ne s'écarte pas de cette tendance, bien qu'elle soit une pionnière en matière de lois de quotas ou de parité.

Dès lors, tout au long de ce travail, nous tenterons de répondre à la question suivante : comment les députées du Parlement wallon perçoivent-elles et construisent-elles leur légitimité dans le monde politique ? Pour ce faire, ce travail se composera de cinq grands chapitres. Le premier constitue le cœur théorique, puisqu'il sera consacré à un bref état de la littérature en définissant des concepts centraux : le pouvoir, le genre, la légitimité politique et le plafond de verre. Nous aborderons également au sein de premier chapitre la problématique qui nourrit notre recherche, ainsi que la question de recherche qui en a découlé. Le deuxième chapitre quant à lui, constitue le détail de la méthodologie mise en place pour tenter de répondre à notre question. Il présentera ainsi les deux phases centrales de ce travail, la collecte de données et leur analyse ainsi que les raisons qui entourent le choix du terrain. Par la suite, le chapitre suivant représente le cœur de cette recherche puisqu'il met en lumière les résultats qui découlent des entretiens avec les députées. Chacun des cinq grands thèmes qui ont été tirés de l'analyse des entretiens y est présenté, ainsi que les sous-catégories qui les composent. Ensuite nous passerons au chapitre de la discussion qui offre l'interprétation des résultats précédemment développés, ainsi que les limites et les perspectives futures de notre recherche. Enfin nous terminerons ce travail par le dernier chapitre de ce travail, se constituant comme une conclusion, rappelant la question de recherche ainsi que les réponses qui se dégagent de ce travail.

2 Chapitre 1 : Cadre théorique et analytique

Dans de nombreux autres pays, les politiques de parité ont permis la féminisation de la vie politique, la représentation des femmes en politique s'est améliorée. Bien que la société actuelle promeuve l'égalité entre les sexes et que les femmes se soient vu accorder plus de place dans la vie politique, les hommes y gardent encore le contrôle (Löwy, 2006 p. 35).

En effet la politique demeure un champ historiquement masculinisé. Mary Beard (2018) démontre que, lorsque l'on pense au pouvoir, nous avons automatiquement l'image d'un homme en tête. Il est difficile pour notre imaginaire d'associer les femmes et le pouvoir, car les stéréotypes culturels très masculins liés à ce dernier sont trop forts.

2.1 Les fondements théoriques

Afin de mieux comprendre les mécanismes qui entourent les inégalités de genre, particulièrement en politique, il est important de s'appuyer sur les différents travaux féministes en sciences politiques. Ces derniers ont montré que la question du genre dépasse la simple répartition des postes, mais elle concerne la construction du pouvoir politique lui-même, ses représentations et ses normes de légitimité.

2.1.1 Le pouvoir

Mary Beard (2018) souligne que, depuis l'Antiquité, le pouvoir public et la parole politique sont historiquement monopolisés par les hommes. L'art oratoire est une pratique et une aptitude qui caractérisent la masculinité. Les femmes, alors exclues de la sphère oratoire, étaient réduites au silence. Or, pour pouvoir exercer le pouvoir et participer pleinement à la vie politique, la prise de parole est indispensable (Beard, 2018, p. 31). Et bien que la société contemporaine ait aboli ces interdictions formelles, nous en restons tout de même les héritiers. Cette "tradition de la parole genrée " influence encore notre manière de débattre et de parler en public ou en politique. Comme l'écrit l'autrice, « *Ces attitudes, ces postulats et ces préjugés sont profondément ancrés en nous : non pas dans nos cerveaux (...), mais dans notre culture, notre langue et nos millénaires d'histoire.* » (Beard, 2018, p. 46-47).

La démocratie est par définition androcentrique, car l'activité politique est liée à l'activité guerrière ; participer à la démocratie revient à se battre pour obtenir la faveur d'une assemblée, ou d'une population. Seuls l'homme ou le caractère viril sont perçus comme adaptés pour ce genre de lutte (Sissa, 2021, p. 16). La culture politique valorise le courage et la virilité dans la lutte pour l'acquisition du pouvoir, des valeurs qui sont associées à l'homme et distinguées de la femme (Sissa, 2021, p. 25).

La politique actuelle reste traversée par cette histoire, ce qui explique que les femmes qui en viennent à pratiquer la politique sont encore perçues comme "hors normes" ou "illégitimes". C'est cette perception qui a un impact sur la manière dont les politiciennes vont construire et percevoir leur légitimité.

2.1.2 Le genre

Dans cette recherche la notion de genre est un concept central qu'il est essentiel de définir. Le genre « renvoie le plus souvent à une séparation des individus en deux groupes, celui des femmes et celui des hommes. » (Trachman, 2022, p. 1). Mais ici le genre est avant tout compris comme une construction sociale définissant un rapport social et culturel qui produit une différence hiérarchique entre les femmes et les hommes. Par conséquent, l'écart entre les sexes constitue un domaine où l'autorité se pense, s'articule et se légitime (Scott, 1986, p. 1069).

En comprenant que le genre n'est pas simplement une division biologique, c'est considéré l'ensemble des normes qui entourent chacun des deux sexes. Et Lucie Bargel illustre parfaitement cela dans son étude sur la socialisation politique genrée, où elle démontre que, pour les filles, l'entrée en politique est plus ardue et plus exigeante. En effet, elle s'appuie sur Catherine Achin pour rappeler qu'il existe des mécanismes genrés à l'œuvre dans la socialisation politique qui ne permettent pas aux deux sexes d'avoir les mêmes opportunités (Bargel, 2005, p. 37).

Judith Butler, avec sa théorie de la performativité, ouvre une nouvelle perspective sur la compréhension du genre. Elle considère que ce dernier n'est pas par essence naturel, mais qu'il est le produit de la répétition des normes sociales, ce qu'elle nomme l'effet performatif (Bentouhami-Molino, 2022, p. 36). Autrement dit, ce que nous identifions comme « naturel » n'est en réalité que l'effet des normes sociales et institutionnelles. La performativité par son caractère répétitif n'est pas un acte unique,

mais un processus collectif renforcé et légitimé par les institutions (Bentouhami-Molino, 2022, p. 36-37). Ainsi, une petite fille s'identifie comme appartenant au genre féminin, uniquement car la société lui signifie, par la parole ou par des actes.

Bourdieu adhère à cette théorie en soutenant que, si un rapport de domination existe, c'est parce que chaque participant, que ce soit les dirigeants, les personnes soumises ou les institutions, joue un rôle clé dans l'ancrage de cette dynamique. En effet, comme pour la performativité de Butler, chacun de ces acteurs participe à la reproduction de ces normes de domination (Bourdieu, 2014).

Ainsi, comprendre les constructions sociales qui entourent le genre permet de comprendre ce qui influence la participation des femmes en politique. Les constructions peuvent créer des obstacles qui mettent à mal leur participation et leur légitimation dans le monde politique. Mais la compréhension de cette construction sociale c'est aussi concevoir la légitimité politique comme un acquis qui n'est pas neutre, mais bien plus comme un enjeu genré.

2.1.3 La légitimité politique

La légitimité politique correspond à la reconnaissance sociale et symbolique du droit d'exercer le pouvoir. Max Weber différencie trois types de légitimés : la légitimité traditionnelle, fondée sur la continuité historique ; la légitimité charismatique, basée sur le charisme personnel du leader ; et la légitimité rationnelle légale, fondée sur les normes et les règles (Mény, 2022). Aujourd'hui, c'est surtout la légitimité rationnelle légale qui domine au sein de nos démocraties contemporaines. Ainsi, un pouvoir politique est perçu comme légitime à partir du moment où il respecte les lois et les procédures qui sont établies dans notre société. Dans le contexte du genre, nous avons pu voir que sont en réalité les lois et règles que se fixent les gouvernements qui permettent aux femmes d'entrer ou de forcer l'entrée dans le monde politique. Des travaux ont pu démontrer qu'en garantissant l'accès légal des femmes aux institutions, leur présence est grandissante au fil des données, mais également que ces mesures renforcent la légitimité perçue des institutions par les citoyens (Mateo Diaz, 2003 ; Clayton et al., 2025).

C'est parce que l'égalité entre les sexes en politique n'est pas un mécanisme naturel et que, comme Bourdieu le démontre, la légitimité du pouvoir se trouve dans

les règles et les normes que les lois en la matière sont indispensables (Rossignol, 2013, p. 24). Ainsi, il nous a paru important d'intégrer à la série de concepts que cette recherche mobilisera la notion de parité. Elle peut être définie comme une exigence d'égalité, c'est-à-dire d'une égale représentation, des deux sexes dans les instances de décision (Sénac, 2009b, p. 6). Ce terme, bien qu'il ne soit pas nouveau, est devenu assez populaire sur la scène politique européenne au cours des années 1990, plus particulièrement dans les luttes féministes (Sénac, 2009b, p. 3). L'autrice Laure Bereni (2015, p. 273) nous rappelle que, bien que cette parité semble aller de soi aujourd'hui, elle est en réalité le résultat d'une série de luttes et de mobilisations de mouvements sociaux, souvent féminins. La parité fût institutionnalisée sous la forme de loi dite les lois dites de « parités », faisant suite à la vague de lois de quotas (Sénac, 2009a, p. 32). Au sein du combat pour plus de représentation de la femme dans le monde politique, la parité représente « *un objectif autant qu'un outil, une fin autant qu'un moyen* » (Clavès, 2004, p. 84). Toutefois, si ces mesures ouvrent statistiquement la voie du pouvoir aux femmes, elles ne garantissent pas pour autant une égale reconnaissance avec les hommes une fois élues, ni l'égalité des opportunités pour les deux sexes, c'est ce que pointe le concept de plafond de verre que nous développerons au point suivant.

2.1.4 Le plafond de verre

Le concept du « plafond de verre » ne peut être compris comme une simple inégalité de genre ou de race, puisqu'il renvoie à un ensemble de critères spécifiques pour définir les barrières invisibles qui entravent les femmes dans leur accès aux postes de leadership. Il s'agit d'un phénomène qui identifie la sélection pour les postes de haut niveau, et plus largement d'un leader, comme un processus genré, basé sur des préjugés et des comportements sexistes (Cappellin, 2010, p. 35 ; Cotter et al., 2001, p. 656 ; Aldrich & Somer-Topcu, 2025, p. 3).

Cotter et al. (2001) identifient quatre critères permettant de distinguer le « plafond de verre » des autres formes d'inégalités. Ce n'est qu'une fois que ces critères sont réunis que l'on peut affirmer être face à ce phénomène. Les quatre critères sont :

- « *une différence de genre ou de race qui ne s'explique pas par d'autres caractéristiques professionnelles pertinentes.* » (Cotter et al., 2001, p. 657).

Autrement dit, l'inégalité ne peut être attribuée ni à un manque de compétences ni à un manque de qualifications pour exercer le poste de leader.

- « *une différence de genre ou raciale plus marquée aux niveaux supérieurs d'une performance qu'aux niveaux inférieurs.* » (Cotter et al., 2001, p. 658). Le phénomène du plafond de verre présente des inégalités se renforçant à mesure que l'on progresse dans la hiérarchie.
- « *une inégalité de genre ou raciale dans les chances d'avancement, et non simplement la proportion de chaque genre ou race actuellement représentée à ces niveaux.* » (Cotter et al., 2001, p. 659). Il concerne à la fois une inégalité d'accès au niveau, et la proportion inégale de chaque genre présent à ce niveau de pouvoir.
- « *une inégalité de genre ou raciale qui s'accroît au fil de la carrière.* » (Cotter et al., 2001, p. 661).

En parallèle de ce concept, Aldrich & Somer-Topcu (2025, p. 4) développent une nouvelle approche théorique, la « *quicksands theory* » (théorie des sables mouvants), qu'ils utilisent pour définir la position des femmes en tant que leaders. La métaphore du sable mouvant fait référence au contexte instable qui entoure la femme lorsqu'elle atteint un poste de haut niveau. Là où le plafond de verre conceptualise l'accès aux postes de pouvoir, la théorie des sables mouvants va plus loin en décrivant l'environnement dans lequel évoluent les femmes, une fois le plafond franchi.

Ces deux concepts sont centraux pour comprendre et analyser les mécanismes structurels qui freinent l'accès des femmes aux postes de pouvoirs, mais également, d'appréhender les réalités et les positions fragiles dans lesquelles les élues évoluent et doivent négocier leur légitimité.

2.2 Problématique

Les travaux et concepts mobilisés dans ce cadre théorique nous ont permis de comprendre l'environnement dans lequel les politiciennes évoluent. C'est-à-dire un espace historiquement masculin, cadré par des normes de genre qui entravent leur accès et fragilisent leur position d'élue.

Plusieurs études ont examiné les questions de genre et d'inégalité au sein du monde politique et montrent que, malgré une augmentation du nombre de femmes dans

les institutions du monde entier, les institutions politiques, dont les parlements, demeurent profondément structurées autour des normes masculines profondément ancrées (Ehrhart, 2023 ; Erikson & Verge, 2022). Erikson et Verge (2022) définissent le milieu parlementaire comme un « lieu de travail genré » qui comme l'ensemble de la société, n'échappe pas aux stéréotypes et aux inégalités de genre. Il est façonné par un « *masculin blueprint* » (modèle masculin)¹ qui favorise les hommes perçus comme « dépourvus de responsabilités de soins ». De son côté, la chercheuse Ehrhart, en étudiant le cas turc, présente l'ensemble des obstacles auxquels les députées dues font face après leur élection, soulignant que cette institution ne permet pas aux députées « *femmes de faire de la politique dans les mêmes conditions que les hommes* » (Ehrhart, 2022, p. 7). Bien que le contexte turc diffère de celui de la Belgique, ces résultats présentent des défis auxquelles les députées de tous les Parlements peuvent être confrontées.

Par ailleurs, Clayton et al. (2025) montrent que, contrairement aux critiques, les mesures inclusives (discrimination positive, quotas,...) participent à l'augmentation de la présence des femmes en politique, ce qui favorise la légitimité perçue des institutions par les citoyens. Mais sans pour autant questionner le vécu et la construction de la légitimité des élues.

C'est précisément ce que ce travail a l'ambition de vouloir offrir aux recherches actuelles. Il permet, en donnant la parole aux députées du Parlement wallon, d'offrir une vision sur les stratégies mises en place par ces femmes afin de construire et de préserver leur légitimité dans cet environnement.

2.3 Question de recherche

Ces constats nous ont interpellées, à la fois en tant que femme et en tant qu'étudiante en sciences politiques. L'idée qu'aujourd'hui encore, les femmes doivent user de stratégies et se battre pour occuper leur place sur la scène politique semble profondément injuste. De cette façon, notre recherche s'articulera autour d'une

¹ Le « modèle masculin » est un concept désignant l'ensemble des normes, structures, pratiques et même de comportements masculins implicites qui forment le parlement. On y retrouve notamment la notion d'un député « *dépourvu de responsabilités de soins* » (Erikson & Verge, 2020 p. 15), ce qui n'est souvent pas possible pour la femme parallèlement à sa carrière, est souvent ramené à son rôle de mère ou de femme au foyer.

question centrale : « *Comment les députées du Parlement wallon perçoivent-elles et construisent-elles leur légitimité dans le monde politique ?* ».

L'objectif de cette recherche est donc de comprendre comment ces femmes parviennent à se sentir légitimes dans leur fonction quotidienne, et quelles stratégies elles déploient pour construire cette légitimité. Le tout en tenant compte du fait que les normes qui entourent le champ politique sont encore, historiquement parlant, masculines.

Au vu de la littérature, plusieurs propositions de réponses se profilent d'ores et déjà. Une première suggère que les mesures favorisant l'accès des femmes au champ politique permettent également d'acquérir une légitimité rationnelle-légale. C'est-à-dire que c'est en s'appuyant sur les lois, règles et procédures juridiques que les politiciennes construisent leur légitimité.

Une seconde proposition de réponse envisage au contraire que ces mesures ne suffisent pas pour permettre aux élues de développer une légitimité politique solide dans un environnement demeuré trop profondément masculin.

3 Chapitre 2 : Méthodologie

Afin de répondre à la question de recherche, la méthodologie se structure selon trois grandes étapes: une phase exploratoire suivie d'une phase de collecte de données fondée sur des entretiens et finalement la phase d'analyse de ces données.

Phase exploratoire

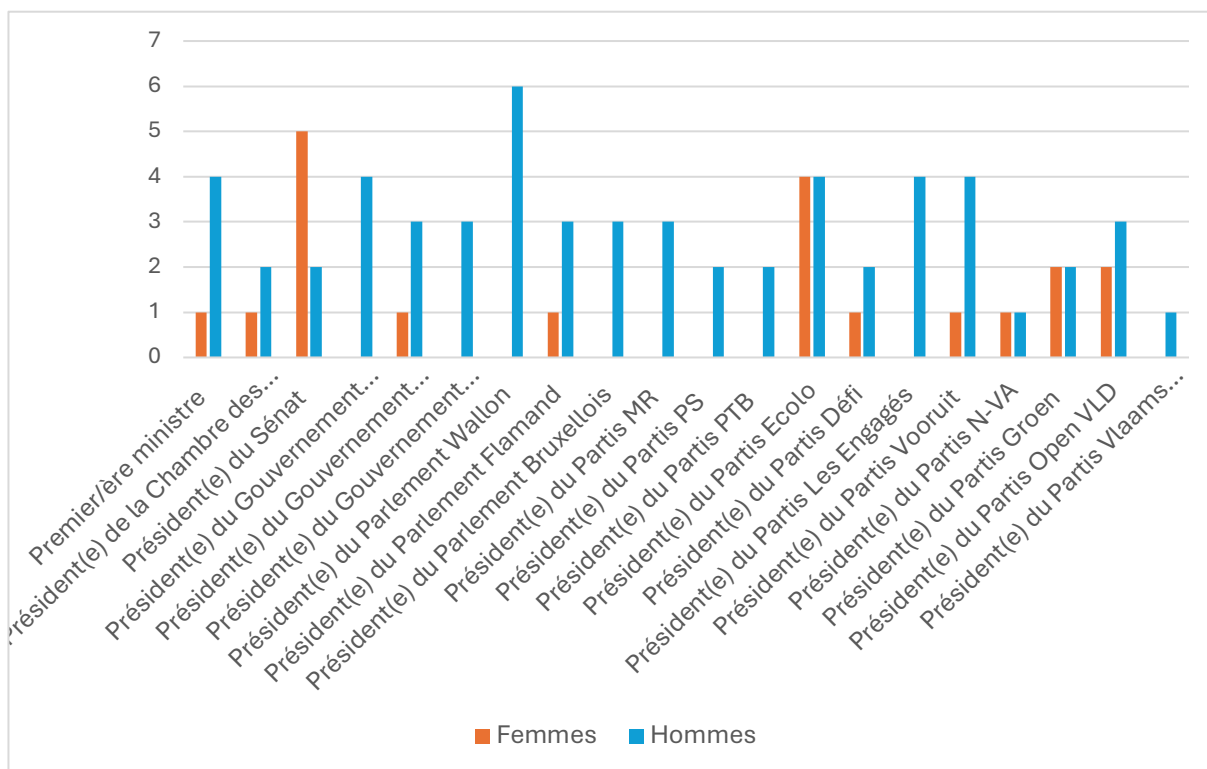
Dans un premier temps, une revue exploratoire de la littérature a été réalisée avec comme point d'ancrage le genre et la politique dans le champ des sciences politiques, afin de développer les fondements de notre problématique. Cette lecture nous a permis d'identifier les enjeux liés à la place des femmes sur la scène politique, ainsi que les mécanismes qui jouent sur la construction de leur légitimité. À partir de cette exploration, il a notamment pu être formulé deux propositions de réponses.

Le choix du terrain

Le choix du terrain s'est très vite dessiné : la Belgique. En effet dans les années 1990, la Belgique a été le premier pays à mettre en place une loi de quotas à portée nationale. Le 24 mai 1994, le gouvernement belge adopte la loi Smet-Tobback, qui oblige les partis politiques à ne pas dépasser de deux tiers du nombre de candidats du même sexe sur les listes. Ainsi, cette mesure garantit la présence d'au moins un tiers de femmes sur les listes électorales (Sénac, 2009a, p. 32). Malgré cette position de pionnière, la Belgique compte toujours dans son champ politique des inégalités de genre.

Afin de rendre compte réellement de l'influence féminine dans le monde politique belge, nous pouvons notamment quantifier leur présence aux postes à haute importance au sein de la scène politique belge. Ces postes sont les suivants : Premier ministre, présidence du Sénat, présidence de la Chambre des représentants, présidences des gouvernements régionaux, présidences des parlements régionaux et les présidences des principaux partis de Belgique. Pour ce faire, un premier tableau a été réalisé reprenant le nombre d'hommes et de femmes, qui se sont succédé à ces postes sur une période de 12 ans (2014 à aujourd'hui). Un graphique (Graphique 1), construit sur base du Tableau 1 (voir Annexe A) mentionnée précédemment, offre alors une vision claire de la différence qui existe entre les deux sexes concernant l'occupation de postes à haute responsabilité en Belgique.

Graphique 1 : Répartition genrée des postes politiques à forte légitimité institutionnelle (Belgique, 2014–2025)



Source : Élaboration personnelle créée à partir de multiples sources (voir listes complète dans Annexe A).

Le constat le plus flagrant de ces données reste la grande domination du genre masculin dans quasiment l'ensemble des postes recensés au cours de ces douze dernières années. Bien que certains dérogent à la tendance, comme la présidence du Sénat, qui a vu sur la période considérée cinq femmes contre deux hommes ou encore les partis Groen et Ecolo qui comptent un nombre égal de femmes et d'hommes à la présidence ces douze dernières années², les hommes restent omniprésents aux postes clés de la politique belge. Ce déséquilibre met en évidence le caractère très masculin de notre gouvernance politique, ainsi qu'une potentielle inégalité d'accès à ces postes de pouvoir.

Un détail particulièrement significatif qui mérite d'être souligné est l'absence de femme présidente dans cinq partis politiques. Aujourd'hui, parmi tous les partis, seule

² Cette parfaite égalité s'explique par le fait que le parti Ecolo a mis en place une co-présidence qui ont toujours été mixte au cours de ces onze dernières années.

une femme occupe le poste de cheffe. Ces constats sont très significatifs dans le contexte de la politique belge, étant donné qu'elle est une partitocratie, c'est-à-dire un État où les partis politiques se situent au centre du pouvoir politique (Faniel et al., p. 262). Toutefois, il est important de nuancer certaines données. En effet, le mandat de quelques femmes présidentes s'est révélé particulièrement court, comme celui de Mélissa Depraetere, qui a présidé le parti Vooruit durant seulement huit mois, ou encore celui d'Eva De Bleeker, qui n'est restée en poste qu'une année à la tête de l'OpenVLD (aujourd'hui *Anders*). Au-delà donc du nombre de femmes présentes à certains postes, il est parfois nécessaire d'analyser la durabilité de ces mandats et leur poids réel. C'est pourquoi la Belgique représente un cas pertinent à analyser dans le cadre de cette recherche.

Afin de mieux préciser le terrain empirique du travail, il a été décidé de se concentrer sur un seul et unique niveau de pouvoir. En effet, la Belgique étant un État fédéral, elle se compose de différents niveaux de pouvoir, avec pour chacun des compétences attribuées spécifiques. Le niveau fédéral ne présente donc pas les mêmes enjeux que le niveau communautaire ou régional. Le niveau de pouvoir qui a semblé le plus pertinent est le niveau régional et plus particulièrement sur le Parlement wallon et ses députées.

Tout d'abord, pour des raisons de faisabilité et afin de garantir la tenue de rencontres, il a semblé plus réaliste de ne se concentrer que sur le niveau régional. Le Parlement de la Région wallonne apparaissant comme plus accessible. Par ailleurs, pour garantir la pertinence et la qualité des résultats, il était nécessaire de réaliser un certain nombre d'entretiens. Le Parlement wallon est une institution qui répond à cette exigence, puisqu'il est composé sur ses 75 députés, de 37 femmes. Contrairement au gouvernement fédéral ou ceux des régions qui ne comprennent qu'un nombre limité d'élues, ce qui aurait réduit le nombre d'entretiens possibles. Enfin, de manière à faciliter la récolte des données, nous avons privilégié une institution francophone, afin que la langue ne soit pas un obstacle méthodologique.

Collecte des données

Dans un second temps, la collecte de données a été réalisée. L'objectif de cette recherche étant de comprendre comment les femmes perçoivent et construisent leur légitimité politique, nous nous sommes naturellement dirigés vers la réalisation

d'entretiens semi-directifs. Ces derniers ont permis de recueillir les expériences des élues au sein du champ politique, et ainsi de saisir les enjeux de leur quotidien. Le guide d'entretien a été réalisé sur la base de la revue de la littérature effectuée au préalable.

Dix entretiens ont donc été réalisés, auprès de deux députées de chacun des partis représentés au sein du Parlement. En ayant au moins deux témoignages par parti, nous nous assurons une certaine robustesse scientifique. En effet, certains partis pourraient s'imposer eux-mêmes des règles pour favoriser la présence des femmes en leur sein ou dans la politique en général. En s'imposant une certaine parité ou non, nous pourrions constater des variations dans les conditions d'accès et les expériences qu'une femme soit dans l'une ou l'autre famille politique. C'est la raison pour laquelle l'ensemble des membres des différentes formations politiques doivent être entendues, et que nous garantissons deux témoignages de chacune d'entre elles, pour supprimer ou du moins limiter les potentiels effets des mécanismes de parités propres à un parti.

Analyse des données

Pour analyser les entretiens, une approche mixte a été mobilisée, s'appuyant sur la méthode d'analyse qualitative par étiquetage développée par Christophe Lejeune (2019). Nous avons créé six tableaux d'analyse répartis en six thèmes et composés de cinq à huit sous-catégories chacun.

Dans un premier temps, une analyse verticale a été réalisée : nous sommes parties des données brutes, en nous plongeant dans une lecture et une analyse approfondies de chacun des entretiens. Le but de ces lectures était de dégager des extraits précis qui expriment des idées pertinentes pour notre recherche. Ces unités de sens ont ensuite été codées pour résumer ce qui s'en dégageait. Pour éviter le piège de l'indexation thématique, un simple résumé thématique, les étiquettes ont été formulées de manière expérientielle, afin de dépasser la simple description du sujet et de nous concentrer sur ce qu'elles expriment. Cette démarche est en réalité une technique qualitative appelée « *la ficelle de l'expérience* » (Lejeune, 2019, p. 68-69). Pour nommer chacune de ces expériences, la « *ficelle du verbe* » (Lejeune, 2019, p. 76) a été utilisée, c'est-à-dire que les verbes ont été privilégiés plutôt que les noms afin de rendre le codage plus dynamique.

Dans un second temps, une analyse horizontale a été réalisée, par la comparaison des entretiens entre eux, ce qui a permis de regrouper les étiquettes pour former des catégories conceptuelles, les grands thèmes.

Lors de la rédaction des résultats, l'objectif a été de dépasser la simple description des discours, mais plutôt de les interpréter, notamment grâce aux concepts et théories mobilisés dans la revue de la littérature. Ainsi, ces résultats visent à offrir une meilleure compréhension du vécu des députées du Parlement wallon.

4 Chapitre 3 : Résultats

L'analyse thématique des dix entretiens menés a permis l'identification de six grands thèmes, mais seulement cinq seront tout à fait pertinents pour répondre à notre question de recherche. Ces cinq thèmes sont : la construction de la légitimité, la confrontation aux codes masculins et au sexisme, le rapport aux lois de parité et de quotas, la conciliation entre mandat et vie privée, et enfin la sororité. Nous verrons en détail surtout les trois premiers, qui ont une plus grande importance ; s'ensuivront les thèmes 4 et 5, qui apportent également des éléments de réponse, mais restent plus superficiels.

4.1 Thème 1 – La construction de la légitimité

Le premier thème qui se dégage des entretiens est le cœur de cette recherche, la construction de la légitimité. Il s'avère que la légitimité n'est pas un acquis automatique lié au mandat, mais quelque chose qui se construit et s'acquiert à travers différentes stratégies propres à chaque élue. Huit sous-catégories se sont dégagées de l'analyse.

4.1.1 Assoir leur légitimité par l'expertise et le travail

L'analyse des entretiens révèle que la légitimité des députées du Parlement wallon peut être acquise et consolidée grâce à leurs expériences préalables, qu'elles soient issues du monde politique ou de leur sphère professionnelle. Plusieurs élues affirment qu'avoir eu une expérience dans un secteur donné et l'acquisition de savoirs en dehors de la politique, renforcent leur sentiment de compétence et ainsi leur sentiment de légitimité face aux pairs. Ce dernier, favorisé par l'expérience professionnelle, s'illustre parfaitement dans le discours d'une des députées écologistes. Celle-ci, interrogée sur sa perception de la répartition des dossiers au sein du parlement, marque l'importance de sa carrière antérieure pour justifier et protéger sa prise de parole sur un domaine particulier face à ses pairs :

« Et euhm... en fait, sur un sujet comme celui-là, je me sens tout à fait légitime, parce que moi, ça fait 15 ans que je travaille dans l'environnement. Que... Je pense qu'au niveau du Parlement... D'ailleurs, mes collègues députés parfois se tournent vers moi pour me dire... Enfin ils le formulent parfois même. C'est

« [prénom de l'enquêtée] me dira si je me trompe ». Mais tu vois, donc je suis reconnue comme experte de ces questions-là. » (Ecolo2)

Cet extrait est tout à fait intéressant, puisqu'il démontre que l'expertise acquise au sein d'une profession agit comme un bouclier contre toute remise en question, un phénomène souvent subi par les femmes au sein du monde politique. Par ses expériences, la députée devient une référence dans des domaines donnés pour ses propres collègues, renversant ainsi la dynamique : ses acquis professionnels lui confèrent une légitimité presque inattaquable au sein de l'Assemblée. De plus, l'accumulation de mandats, quel qu'en soit le niveau de pouvoir, permet aux élues d'acquérir une confiance quant à leurs compétences pour leur fonction actuelle, et ainsi faire face à la rudesse du secteur politique. Deux courts extraits illustrent parfaitement cette réalité. La première citation provient d'une députée Engagés questionnée sur les éléments qui nourrissent sa légitimité, nous partage son ressenti face à la déstabilisation de l'opposition, tandis qu'une deuxième députée, anciennement ministre dans la Fédération, souligne l'importance de son précédent mandat sur sa confiance actuelle.

« Heureusement, j'avais quand même fait un mandat, parce que si c'était le premier mois, je crois que je serais partie en pleurant. » (Engagés2)

« Sous cette législature, je me sens totalement légitime. Aussi peut-être parce que j'étais ministre avant. » (Ecolo1)

Ces deux extraits sont particulièrement captivants, car ils démontrent d'un côté la violence propre au champ politique, puisque l'élue avoue qu'elle aurait pu craquer, en *« partant en pleurant »*. Ceci met en lumière l'importance de l'expérience au sein du monde politique pour faire face à la dureté des codes qui régissent le monde politique, et qui visent à déstabiliser les membres de l'opposition. L'expérience politique agit donc comme un réel ciment du sentiment de légitimité que doit se construire une élue pour faire face aux jeux politiques de la majorité et de l'opposition.

4.1.2 Puiser leur crédibilité/légitimité sur le terrain

Au sein de ce grand thème, la notion de terrain est également apparue comme une clé dans la compréhension de la légitimité. De fait, tout comme les expériences professionnelles antérieures, le lien avec le terrain semble être un élément favorisant

le sentiment de crédibilité chez les femmes politiques. Notamment, certaines députées évoquent la chance qu'elles ont de pouvoir cumuler un autre mandat au niveau local, en plus d'être membre du Parlement. C'est le cas d'une députée MR qui occupe le poste de bourgmestre au sein de sa commune en plus de son mandat législatif :

« Et moi, ce qui me porte, en tout cas, c'est mon expérience de terrain. Donc c'est vraiment pour ça aussi que le fait d'être députée bourgmestre me sert beaucoup, parce que c'est ma motivation aussi de relayer les problématiques que je rencontre sur le terrain auprès des personnes qui décident ici des décrets qui seront appliqués dans ma commune demain. Et donc ça, c'est clairement ça qui nourrit mon travail. » (MR2)

Ce passage nous permet de saisir l'ancrage du terrain, il ne se limite pas à nourrir les interventions ou à donner un sens au travail parlementaire ; il représente également un outil de légitimation. En effet, le contact direct avec le terrain, notamment par le biais d'un mandat exécutif local, offre la possibilité de prendre conscience de l'impact du législatif sur les entités locales. Ainsi, les prises de parole au sein de l'Assemblée sont enracinées dans la réalité quotidienne, ce qui accroît solidement leur crédibilité face aux pairs.

4.1.3 Sur-préparation de ses dossiers

En examinant les réponses des députées lors des entretiens, nous pouvons constater la récurrence de la notion de travail et de la préparation minutieuse des dossiers ou des missions qui leur sont confiées. Cette observation met en évidence le fait que la légitimité des femmes en politique n'est pas une évidence, mais plutôt une question de travail et de détermination. Bien que certaines députées interrogées partagent ne pas nécessairement avoir eu le sentiment d'avoir dû travailler plus, plusieurs discours démontrent que la sur-préparation constitue une stratégie de défense pour consolider leur légitimité. Une élue socialiste illustre parfaitement cette nécessité d'une rigueur absolue pour les femmes, lorsqu'elle est interrogée sur la surcharge de travail que certaines femmes partagent dans la littérature :

« Je n'interviens pas si je ne sais pas de quoi je parle. Donc oui, moi, je vais travailler, je vais étudier le truc, je vais le réécrire, je vais aller chercher des exemples, je vais appeler, je vais prendre des exemples sur le terrain. Je vais savoir de quoi je parle, je ne vais pas bluffer. Et ça, à mon avis, je ne sais pas

si, de manière générale, les femmes vont aller vérifier les informations là où les hommes vont bluffer, je n'en sais rien. » (PS2)

Ce passage met en lumière deux points très importants. Tout d'abord, les femmes ont besoin d'appuyer leur discours et leur intervention par énormément de travail et de savoir afin de ne laisser aucun angle d'attaque possible. Dans un deuxième temps, en évoquant ses homologues masculins, elle utilise le mot « *bluffer* », ce qui peut sous-entendre que les hommes possèdent d'ores et déjà cette légitimité et n'ont pas nécessairement besoin de prouver ou de justifier leur discours, ce qui, pour certains, leur permet de prendre la parole sans nécessairement maîtriser parfaitement le sujet. Ainsi, contrairement aux hommes politiques, la légitimité des députées peut être remise en doute ou attaquée. La connaissance parfaite d'un dossier grâce à une charge de travail importante constitue un véritable bouclier pour la construction et la préservation de cette légitimité.

4.1.4 Rester cohérente

Au-delà des compétences et du travail, les entretiens indiquent qu'il existe également une dimension morale et éthique dans la construction et la perception de la légitimité. Quelques députées soulignent en effet que ne pas être cohérente peut être fatal à la légitimité que les élus ont pu, ou continuent de, construire. Il est donc nécessaire de rester soi-même et de conserver une ligne de conduite claire tout au long de sa carrière. Cette nécessité est parfaitement illustrée par deux députées aux couleurs politiques opposées, qui offrent un angle très ouvert sur cette dimension morale. La première insiste sur la nécessité de conserver une certaine cohérence entre la vie publique et la vie privée, tandis que la deuxième élue rappelle l'importance de l'authenticité pour gagner la confiance de ses pairs et des citoyens :

« Je pense qu'il y a effectivement le fait de ce que je dis, je le fais. Donc, c'est l'adéquation entre le discours qu'on tient au Parlement et la vie qu'on mène hors du Parlement. Ça, je pense que c'est vraiment important. » (PTB2)

« [...] pour avoir du crédit auprès des collègues et des citoyens... [temps d'arrêt] et pour être appréciée, beh en fait, d'abord, il faut être soi-même. Il faut pas mentir, parce que ça se ressent. [temps d'arrêt] Donc être soi-même, être à l'écoute, être vraiment engagé pour... le bien collectif avant soi-même,...
» (MR1)

Ces citations sont remplies de sens et offrent une toute nouvelle dimension à la légitimité. Au-delà des compétences et des savoirs, les politiques se doivent de conserver perpétuellement la confiance que leur a accordée leur électorat lors des élections. D'autant plus dans le climat politique actuel où l'honnêteté des figures politiques est régulièrement questionnée, adopter une attitude authentique permet aux députés d'alimenter les liens de confiance qui peuvent être créés entre eux et les citoyens ou même avec leurs collègues dans le milieu parlementaire. Ainsi cette authenticité devient une véritable ressource politique et une stratégie à part entière.

4.1.5 Rester accessible et proche des citoyens

En lien avec la catégorie sur l'importance des liens avec le terrain, les entrevues ont permis de dégager également la nécessité de rester proche des citoyens. Ces derniers sont au cœur même de la politique dans nos systèmes démocratiques, il est donc évident qu'ils jouent un rôle important dans le sentiment de légitimité que peuvent ressentir nos politiques. Toutefois seules quelques députées qui marquent ce facteur comme favorisant la construction de ce sentiment. C'est ce que nous explique une députée du groupe MR lorsqu'elle est interrogée sur la campagne qu'elle a menée pour la législature actuelle :

« Je pense que c'est ça que les citoyens attendent, c'est qu'on soit de tous les dossiers... euh... qu'on ait les mains dans le cambouis au niveau du travail, et qu'on soit à leur contact. Que ce soit par mail, par SMS, par WhatsApp maintenant, ou par téléphone, et sur le terrain. » (MR1)

Cet extrait montre que l'accessibilité des politiciens et des politiciennes, qui répond à une attente importante des citoyens, constitue un élément stratégique essentiel pour que les politiciennes puissent continuer de développer leur légitimité après l'acquisition du mandat. La députée nous présente en outre les canaux de communication qui sont à leur portée pour mettre en place cette stratégie d'accessibilité, et ainsi potentiellement casser l'image traditionnelle de l'élite politique inaccessible. Elles dépassent les normes institutionnelles historiques et fondent une légitimité alternative, basée sur l'écoute et la proximité.

4.1.6 Avoir le soutien des pairs

À la suite de l'analyse, la question du soutien des pairs dans la perception et la construction de la légitimité s'avère très partagée parmi les députées. Cela s'explique notamment par le fait que la politique est présentée aussi comme un domaine relevant du collectif par la formation ou l'association avec un groupe politique. Le soutien des autres représente l'une des dynamiques importantes dans ces groupes. Pour illustrer cela, voici trois courts extraits tout à fait parlants de trois députées aux couleurs politiques différentes. La première met en évidence l'importance de la reconnaissance de ses collègues pour elle, qui est leur cheffe de file.

« Oui oui, bien sûr, on a toujours besoin de reconnaissance, évidemment. Oui oui, je ne me sentirais pas légitime si mes collègues ne m'aimaient pas et en sentaient pas que c'était naturel que je sois leur resp... que je sois le leader du groupe. » (PS1)

La seconde élue partage un instant qui pourrait symboliser pour elle un moment où le sentiment de légitimité était particulièrement fort :

« Ne fût-ce que tout simplement... je ne vais pas dire au quotidien, mais de façon hebdomadaire, quand, en commission, les ministres, la ministre, vous remercie pour votre question parce qu'elle est vraiment intéressante. Tu te dis, ben voilà, j'ai bien fait de la poser, ça fait plaisir. » (Engagés2)

Et finalement, la dernière députée, lorsqu'elle est questionnée sur l'adéquation de son caractère avec les codes qui entourent le parlement.

« Et ça, heureusement, grâce à mes collègues, nos parties, qui m'ont vraiment hyper soutenue, et puis ma famille, mes parents, etc., mes collègues, mon équipe, j'ai vite dépassé ça. » (PS2)

L'ensemble de ces extraits nous offre la possibilité de voir à quel point la mobilisation du soutien des pairs est un élément stratégique dans la vie des politiciennes. Tout d'abord, nous avons pu voir que, bien souvent, les postes importants ou même le pouvoir sont avant tout représentés par des hommes. Dans ce contexte, il est naturel que les femmes pouvant occuper à leur tour certains de ces postes doutent ou fassent face à des détracteurs remettant en doute la légitimité de leur position. Ainsi, face à ce syndrome de l'imposteur, le soutien des pairs est une tactique permettant à ces femmes à responsabilité de se sentir à leur place. Il en est de même pour la prise de parole dans les assemblées, nous avons vu dans la littérature que la

question de la parole pour les femmes est quelque chose d'assez neuf pour le domaine politique. Encore une fois, dans la pratique même de la fonction politique, le soutien des pairs est essentiel. Enfin, dans notre dernier extrait de cette catégorie, nous voyons que ce soutien agit comme une stratégie de réassurance lorsque des doutes surviennent sur les manières de travailler ou d'être des femmes politiques, surtout lorsque celles-ci peuvent bouleverser les codes. Ce constat fait directement écho à la théorie des sables mouvants d'Aldrich et Somer-Topcu (2025), développée plus tôt, où les femmes faisant face à un environnement hostile s'appuient sur la solidarité des pairs pour se stabiliser.

4.1.7 Légitimer par le vote

La Belgique étant fondée sur un système démocratique, les élections sont un moment crucial pour les politiques, puisque c'est par ce levier que les instances au pouvoir se forment. Dans ce contexte, nous pouvons imaginer à quel point les résultats, notamment les voix préférentielles, représentent bien plus qu'une simple étape institutionnelle. De fait, l'analyse des discours des députées démontre qu'en réalité, la carte de la validité électorale est un élément incontournable de la légitimité à tous les points de vue pour les femmes politiques. Pour illustrer ce propos, une députée du PS affirme que sa légitimité électorale lui confère davantage de liberté :

« Dans les deux... dans les deux, à la fois parce que j'étais élue et donc je pouvais influencer le règlement dispositifs légaux et à la fois parce que j'avais une responsabilité dans mon parti et que je suis la lanceuse d'alerte ou celle qui dépasse... comme... derrière toutes les femmes qui veillent et qui savent bien comment je peux m'exprimer avec beaucoup plus de liberté. Parce que c'est plus difficile de m'attaquer, parce que j'ai une légitimité électorale. »
(PS1)

Ainsi, cet exemple démontre totalement le sentiment qu'offrent les scores électoraux à une femme dans le monde politique actuel. Ils sont un moteur dans la pratique politique, mais aussi une défense presque infaillible pour les femmes dont la place pourrait être remise en doute. Il a d'ailleurs été remarqué que, dans quasiment toutes les entrevues réalisées, chacune des députées a valorisé ses divers scores électoraux tout au long de leur carrière politique. Ce qui témoigne de leur importance pour les élues. Dans une société où, la légitimité rationnelle légale est la plus

importante, nous comprenons l'accent que ces femmes mettent sur les différents scores récoltés, qu'importe le niveau de pouvoir.

4.1.8 Prouver sa légitimité par la résilience et sa capacité à encaisser les coups

Pour clôturer ce premier grand thème, nous allons voir ici l'importance de certaines expériences dans la carrière des élus. Le champ politique est souvent perçu comme relativement rude et très compétitif. Dans ce contexte, la résilience et la force de caractère sont deux grands atouts. Deux partages d'expériences sont particulièrement marquants pour illustrer cette dernière catégorie. Tout d'abord celui d'une députée socialiste qui a su se montrer particulièrement déterminée, bien que les membres de son propre parti aient pu lui faire vivre une expérience assez violente pour une jeune femme à peine entrée en politique :

« je n'ai pas pu figurer sur la liste. Et moi ça a été une violence inouïe, parce que j'étais une jeune femme pleine d'idées, en plus on me l'avait demandé, et donc j'accepte, et puis je me rends compte qu'en fait il y avait des jeux de...de politique que je n'avais pas du tout vu venir, donc j'ai pleurée pendant 24 heures. Et c'était vraiment, c'était une giflette super violente, et en même temps, à chaque fois face à la difficulté, après 24 heures, je me suis dit, bon, j'ai été confrontée à une expérience politique violente. (...) J'ai fait campagne pour que les gens votent pour le PS, et je crois que ça a surpris les gens qui étaient présents, en disant, en fait, il ne suffit pas de la bloquer, elle va quand même... les valeurs sont plus fortes que les questions individuelles, et j'ai fait campagne. Et ça n'a pas...et je crois que ça a été vécu par des gens en disant, tiens, en fait, elle a un parcours, elle est déterminée. » (PS1)

De son côté, une autre députée écologiste explique qu'elle a su tenir bon à la suite d'un scandale survenu à la fin de son mandat en tant que ministre régionale, et à quel point cette résilience avait pu être valorisée :

« Je pense qu'être capable de prendre des coups, ça joue aussi. Donc là pour le coup, (rire) c'est le cas de le dire, l'épreuve que j'ai vécue en fin de mandat, j'ai plusieurs personnes qui sont venues me voir après en me disant, « bah chapeau, t'as fait face, ça a été très dur ce que t'as vécu et tu t'es relevé...Et en plus tu t'es présenté aux élections, t'as été élue et tu sièges aujourd'hui quoi ». Donc il y a un peu ce côté... euh... baptême du feu entre guillemets. Ou euh «

Baptême du feu » n'est pas le bon mot parce que tout le monde ne passe pas par ce niveau de violence, parce que ça a été très très violent. Mais il y a ce côté, « Ok, elle sait prendre des coups, elle ne s'effondre pas aux premières attaques ». Et ça encore peut-être plus en tant que femme, où on ne s'attend pas à ce qu'une femme résiste comme ça. Euhm... » (Ecolo2)

Ces deux extraits mettent en lumière, par ces épreuves qualifiées ici de « violence inouïe » ou encore « baptême du feu », la brutalité des codes qui régissent le champ politique. Ainsi, certaines femmes politiques transforment ces dépassements d'obstacles en ressources de légitimité dans leur carrière politique. Mais également, nous pouvons voir qu'en restant fortes, ces femmes déconstruisent l'image de la femme fragile pour laisser place à un nouveau mythe de la femme forte, qui a sa place aux postes de pouvoir et de haute responsabilité.

4.2 Thème 2 – La confrontation aux codes masculins et au sexisme

Si le thème précédent s'est concentré sur les stratégies développées par les députées pour construire leur légitimité, ce deuxième thème en révèle le contexte.

4.2.1 Refuser de se laisser couper/invisibilisé

Suite à l'analyse des diverses entrevues, un aspect essentiel a pu se dégager concernant les inégalités genrées auxquelles peuvent être confrontées les femmes politiques au quotidien. Ce premier point, qui fut tout à fait marquant et discuté par plusieurs députées, est l'invisibilisation des femmes qui s'opère dans le cadre des débats, notamment lorsque certains hommes leur coupent la parole. L'une des députées partage ce qui peut être son quotidien lors de réunion, que force la députée de devoir s'imposer pour ne pas se laisser disparaître :

« Ils ne s'en rendent pas compte. Et donc ça m'est arrivé plusieurs fois d'être coupée ou...d'insister à un moment donné pour prendre la parole, parce que.. [temps d'arrêt] Pas qu'ils décident de ne pas la donner, c'est qu'ils ne l'entendent pas. » (MR1)

Une députée socialiste, lorsqu'elle est interrogée sur les dispositifs discriminants, rappelle l'importance de sensibiliser à la féminisation de la politique en

plus de la légaliser par un exemple où elle se faisait sans cesse couper la parole, sans pour autant que ses collègues ne subissent le même traitement :

« Évidemment, on est dix à poser une question sur la même question, donc on se relie à une interpellation, donc on se suit les uns les autres.. Évidemment, il ne fait que me couper à moi, tout le temps, tout le temps, il ne me laisse pas finir une phrase. Il me coupe, il me coupe, il me coupe hors micro, donc pour me déstabiliser, et donc à un moment donné, je pète les plombs en disant « Mais jamais je vais finir une phrase, en fait, ici ». Fin bref. » (PS2)

Ces deux extraits sont tout à fait révélateurs du quotidien auquel peuvent être confrontées les députées dans leur fonction. D'une part, le premier extrait démontre que l'homme possède encore une place très importante dans le champ politique, non pas uniquement d'un point de vue simplement statistique, mais également dans l'occupation de l'espace politique. Le fait que Madame la Députée nous rappelle toutefois « qu'ils ne se rendent pas compte » signifie que la mise en première ligne des hommes en politique est quelque chose d'inconscient et profondément ancré dans ce domaine. Ensuite notre deuxième extrait, nous révèle une autre dimension de l'invisibilisation, qui consiste à couper la parole à des fins stratégiques. Donc, en plus de monopoliser l'espace, il arrive que les femmes se fassent confisquer la parole, les contraignant ainsi à adopter une posture de résistance active. Ces extraits nous montrent que la légitimité de la parole et de l'occupation de l'espace politique par les femmes n'est pas acquise, bien que ces dernières aient été élues. Elles doivent par moments s'imposer par l'indignation ou par le refus de se laisser invisibiliser.

4.2.2 Utiliser le langage et le corps pour s'affirmer

Dans ce deuxième point de notre deuxième thème, nous voyons comment certaines femmes vont ici jouer le jeu des codes masculins qui entourent le champ politique. Deux députées spécifiquement vont mettre en avant cette stratégie adoptée par certaines élues, la première du groupe PTB, répond à la question de l'existence des codes et de leur adoption:

« Il y en a certaines, oui, certainement... qui adoptent une tenue vestimentaire, une attitude corporelle, un langage, histoire de s'affirmer d'une façon ou d'une autre. Donc, il y en a qui se réfugient. C'est pas le bon mot. Il y en a qui sont surtout dans le langage, dans le discours, dans la présentation de ce qu'elles

disent. Il y en a qui sont beaucoup plus spontanés, mais qui s'affirment alors de façon plus attitude corporelle, attitude vestimentaire. Histoire de dire, oui, je suis une femme et vous devez le respecter. » (PTB2)

La deuxième, cette fois du groupe écologiste, explique, après avoir été interrogée sur les éléments qui favorisent le sentiment de légitimité, que certaines élues adoptent une attitude dite « masculine » :

« Mais il y a aussi des femmes qui endossent un peu cette attitude entre guillemets masculine pour être considérées comme respectant les codes de la politique. Et c'est peut-être en particulier le cas dans celles qui sont très vocales en termes de conflictualité dont je parlais tantôt en fédération. Qui du coup sont forts à prendre ces codes-là quoi. Et ça je trouve ça un peu dommage. » (Ecolo2)

Au travers de ces deux passages, nous comprenons qu'il existe, comme nous l'avons vu, des manières de faire assez genrées au sein de l'arène politique, et donc du parlement. Contrairement à notre stratégie précédente, nous observons ici que certaines femmes politiques jouent pleinement le jeu des codes en adoptant des attitudes et un langage traditionnellement attribués aux hommes. C'est une posture tout à fait différente, puisqu'ici, les femmes ne cherchent pas à modifier leur environnement, au contraire, elles le nourrissent. Cette attitude fait lien avec le concept de performativité : pour forcer le respect des pairs, les femmes reproduisent les normes viriles du pouvoir. Bien que cette stratégie offre la possibilité de déconstruire le stéréotype de la femme politique et de s'imposer dans ce champ, elle révèle néanmoins comment aujourd'hui l'autorité politique reste encore profondément associée à la masculinité.

4.2.3 S'imposer de fournir le double d'efforts pour asseoir sa crédibilité

L'analyse des entretiens révèle qu'en plus d'être une stratégie pour voir son sentiment de légitimité grandir, fournir davantage d'énergie dans son travail est aussi une attitude que les femmes doivent adopter en confrontation aux codes masculins de la politique. Dans ce cadre-là, le discours de deux députées illustre parfaitement cette attitude. Les deux députées étaient toutes les deux questionnées sur l'asymétrie

d'efforts que les femmes ressentent comparées aux hommes. Il leur était demandé si ce ressenti faisait écho avec leur propre expérience :

« Je crois que, pour ma part, on a toujours fourni plus. D'abord par mes origines, ça, c'est indéniable. Le fait d'être une femme, le fait d'être issue du milieu civil, que ce soit homme ou femme, c'est un effort à faire en plus. »
(PTB1)

« Oui, j'en ai fait l'expérience. Après, je pense que je l'ai intégrée. Donc je l'ai intégrée depuis toujours, en fait. » (Ecolo2)

Ces deux passages sont extrêmement riches, puisque, en plus du constat que les femmes doivent fournir davantage d'efforts que leurs homologues masculins, deux nuances s'ajoutent à ce constat. Dans le premier extrait, on met en évidence que, au-delà du fait qu'une femme doit fournir davantage d'énergie, il y a d'autres caractéristiques qui engendrent des inégalités, s'ajoutant aux discriminations liées au genre. Plus spécifiquement, le concept auquel fait référence l'élue est celui de l'intersectionnalité, défini comme une théorie selon laquelle *« les formes d'oppression auxquelles sont soumis les individus ne font pas que s'additionner les unes aux autres, mais qu'elles sont imbriquées et se modifient mutuellement »* (Vettorato, 2023, p. 101). Malgré que nous n'ayons pas l'opportunité de pleinement l'aborder au sein de ce travail, il reste une réalité pour beaucoup de femmes. En plus de subir des oppressions en lien avec leur genre, elles doivent user de stratégies pour faire face aux discriminations liées à leur couleur de peau, à leur ethnie ou à leur origine sociale...

Le deuxième passage, quant à lui, nous permet de comprendre un aspect tout à fait interpellant de la charge d'efforts asymétriques entre les genres. En effet, en avouant l'avoir intégré depuis toujours, cela nous révèle qu'en réalité, les femmes de notre société ont fini par intérioriser les normes de genre. Ce n'est donc plus réellement une stratégie que les femmes politiques adoptent en réponse au milieu politique masculin, mais bien une attitude reconnue et généralisée au quotidien.

4.2.4 Construire une carapace face à la violence sexiste et au cyberharcèlement

L'analyse des entretiens révèle qu'une fois entrées dans le monde politique, les femmes se heurtent à une grande violence psychologique ou verbale émanant des citoyens, d'anonymes virtuels ou même de leurs collègues parlementaires. Cette

violence peut prendre différentes formes, le cyberharcèlement sur les réseaux sociaux étant particulièrement présent dans notre société très numérisée. Certaines députées dénoncent ces attaques sexistes et le cyberharcèlement qu'elles subissent quotidiennement sur les réseaux sociaux ou dans leur fonction. Face à ces pressions fréquentes, elles sont obligées de se forger une carapace pour ne pas se laisser atteindre, voire même par moment avoir recours à la voie judiciaire. La députée du Mouvement réformateur a dû notamment se tourner vers la justice et aller jusqu'au bout de la procédure à la suite d'une insulte publique de la part d'un pair d'un autre groupe politique :

« Il me traitait de salope. Et en même temps, les autres bourgmestres aussi, donc les femmes. Donc, j'ai déposé plainte. Et au final, au fil des années, parce que ça a quand même pris du temps tout ça...on m'avait proposé une transaction...Donc, il reconnaissait, et puis de toute façon c'était public, donc... Mais j'avais refusé. Mais pas forcément que pour moi, parce que je voulais vraiment marquer le coup. Et pas forcément parce que c'était lui me marquer le coup et euh... dire voilà... un... un homme ou une femme politique doit montrer l'exemple, il doit faire preuve de respect. [temps d'arrêt] Et euh... et puis on ne traite pas les femmes comme ça parce que... » (MR)

De plus, une députée écologiste nous rappelle que les attaques numériques sont un quotidien pour les femmes en politique :

« Je veux dire... c'est quotidien. Ça je ne sais pas si les gens se rendent compte, mais aller voir les commentaires sur les réseaux sociaux de plusieurs femmes politiques, c'est quotidien d'avoir des attaques. Alors elle, elle a eu des attaques extrêmement graves, sur des analogies sexuelles extrêmes, etc. Mais traitées de sales connes, pétasses, des commentaires sur notre physique, etc. On en a tous les jours. Et ça, je ne sais pas si les hommes en ont tous les jours. Donc ça, je pense que c'est quand même un truc très, très genré, pour le coup.» (Ecolo2)

Ces deux témoignages nous rappellent que les violences verbales/psychologiques, et surtout numériques, sont quotidiennes, forçant les femmes à s'adapter dans un environnement hostile et déstabilisant. Ce constat illustre parfaitement la théorie des sables mouvants d' Aldrich & Somer-Topcu (2025),

présentée au départ de ce travail. Ainsi, lorsqu'une femme arrive à un niveau de pouvoir, face à ce nouvel univers hostile, il est nécessaire pour elle de se forger une carapace hermétique à l'ensemble de ces attaques, mais également, si nécessaire, d'user de stratégies juridiques pour les contrer et ainsi préserver sa légitimité face aux pressions.

4.2.5 Subir et déjouer le paternalisme et l'appropriation de la parole

Nous avons pu voir que la parole est une question centrale dans le champ politique, mais également pour la femme. Comme nous l'avons vu dans une catégorie précédente, les députées font face à des tentatives d'invisibilisation, comme lorsqu'on leur coupe la parole. L'examen des entrevues met également en lumière un autre mécanisme d'invisibilisations des femmes de la part de certains hommes : celui de l'appropriation de la parole. À cette dernière s'ajoute de la part de certains hommes une attitude paternaliste. En effet, plusieurs députées partagent l'expérience d'avoir fait face à certains collègues qui, à la suite de leur intervention, reprenaient exactement leurs mots. C'est notamment le cas d'une députée du groupe politique des Engagés qui explique avoir été prise de court lorsque l'un de ses collègues a repris exactement qu'elle venait d'énoncer :

« Et puis j'avais un collègue du même groupe que moi, mais qui reprenait ce que je venais de dire, en me disant « C'est ce que j'ai dit, quoi ». Et pourquoi est-ce qu'il devait le reprendre, quoi ? Et repasser derrière moi, en quelque sorte, quoi. Je me dis ou, pourtant je pense pas que je sois quelqu'un qui m'exprime mal... enfin je pense. Et pourquoi est-ce qu'il fallait le reprendre, quoi. Maintenant, avec le recul, je me dis oui, c'est parce qu'il s'est dit, « Zut, elle a dit ce que je pensais dire, mais je vais le dire quand même ». Ou bien, là, il faudrait pas qu'elle le dise, il faut que je le dise aussi. » (Engagés2)

Cette expérience met en évidence le fait que, malgré une réflexion ultérieure, la députée ne tient pas rigueur à son collègue et qu'elle trouvera plus tard également une explication rationnelle à cette appropriation de la parole. Seulement, cette attitude engendre initialement un doute chez la députée. Elle en est même venue à douter de ses propres compétences, notamment de son habileté à s'exprimer et à se faire comprendre par ses pairs. Ce sentiment indique à quel point la légitimité ou la compétence peuvent être fragiles ou du moins fragilisées par une telle action. Et bien

que certains hommes ne le fassent pas consciemment ou comme a pu le penser par après l'élue, dans une optique bienveillante, ce besoin de reformuler ou de répéter les propos d'une collègue les propulse en validateurs de la parole féminine et donc maintient leur position de supériorité.

4.2.6 S'indigner de l'étiquette de la femme « hystérique » ou « émotive »

Finalement, la dernière catégorie de ce grand thème souligne l'indignation des parlementaires lorsqu'elles sont décrédibilisées et rabaisées par le biais d'accusations sexistes. Nous l'avons vu tout le long de ce thème, les femmes politiques font face quotidiennement à des pressions et des attaques liées à leur genre. Mais l'étiquette « hystérique » ou « émotive », est particulièrement fréquente, puisqu'elle ramène les femmes au stéréotype de la douceur et des émotions. Tout prétexte sera alors utilisé pour les discréditer dans ce sens. Une des députées du PTB l'explique en démontrant que, au sein des réunions, les femmes, ayant une voix moins imposante que les hommes, sont amenées à devoir parler plus fort. Cette situation peut être mal interprétée par les hommes.

« dans une réunion où tu as une discussion qui s'anime un tout petit peu, souvent, c'est les hommes qui ont la voix qui porte le plus fort. Et donc, les femmes, si elles veulent qu'on les entende, elles doivent hausser le ton. Et alors ça, c'est alors de là l'idée. Oui, c'est ça, « les femmes, vous êtes des hystériques », « vous montez sur vos grands chevaux », etc. Mais c'est parce que c'est simplement physiquement, la voix des hommes porte plus forts. » (PTB2)

Ce passage révèle un deux poids, deux mesures ancré dans le champ politique. Lorsqu'une femme hausse la voix ou s'affirme davantage verbalement, notamment pour pallier sa voix naturellement moins forte, elle est très vite catégorisée et renvoyée à la case de la « femme hystérique ». Inversement, un homme qui adopte cette attitude sera généralement perçu positivement par ses pairs s'il hausse le ton ou s'il parle avec grande conviction. Ce constat montre encore une fois la profonde inégalité qui existe entre les femmes et les hommes, notamment lorsqu'il s'agit de l'exercice du pouvoir. Les élues sont contraintes de se révolter pour déconstruire cette image stéréotypée de la femme et de l'homme.

4.3 Thème 3 – Rapport aux lois de parité et de quotas

Le troisième thème porte sur le rapport des députées aux lois de parité et de quotas.

4.3.1 Accepter les quotas comme un mal nécessaire à court terme pour s'imposer

Lors des entretiens, le sujet des quotas de parité ou des mesures de discrimination positive a été abordé avec toutes les députées. De ces discussions, il ressort d'abord un constat unanime : bien qu'elles affirment être favorables à leur mise en place et reconnaissent leur efficacité pour féminiser davantage le monde politique, de nombreuses députées déplorent quand même la nécessité de devoir y recourir. Elles considèrent en effet ces mesures comme un « mal nécessaire » à court terme. Les discours de deux députées, pourtant de formations politiques foncièrement opposées, illustrent parfaitement cette pensée, lorsqu'elles sont questionnées sur leur perception de ces dispositifs :

« Moi j'ai jamais été pour les clivages. Je suis pour un monde où tout le monde a ses droits et ses chances. Mais je comprends qu'on doit passer par cette case-là. Si cette case-là nous permet à l'avenir d'avoir des possibilités pour tout le monde à égalité, si il faut passer par là, on passe par là. » (PTB1)

« Donc... euh C'est parfois embêtant, mais c'est nécessaire. Parce que s'il n'y avait pas eu ça, euh il n'y aurait pas autant de femmes qui se seraient engagées en politique à l'heure d'aujourd'hui. Et fort heureusement, c'est quand même en augmentation avec les difficultés que ça comporte. » (MR1)

Ces passages démontrent en effet que les députées reconnaissent l'utilité de ces outils dans le champ politique actuel. Ils illustrent parfaitement la nécessité de disposer de ce genre de levier pour, comme l'expliquent les députées, accroître l'engagement des femmes en politique et pour assurer « *des possibilités pour tout le monde à égalité* ». Ce constat met en lumière la solidité des normes masculines au sein du monde politique, malgré que la société soit en faveur d'une parité, il subsiste des obstacles et barrières invisibles qui diminuent la présence des femmes. Dès lors, la seule solution qui soit actuellement assez solide pour réussir à dépasser ces barrières est le recours à une stratégie législative et institutionnelle.

4.3.2 Constater les limites des quotas face à la persistance des inégalités de pouvoir

Bien que l'ensemble des députées soient en faveur des lois favorisant l'entrée des femmes en politique, un autre constat est particulièrement marquant dans l'analyse des entrevues. Celui que, malheureusement, bien que ces lois favorisent la présence statistique des femmes dans le monde politique, elles ne rendent pas pour autant leur présence plus qualitative. Toujours interrogée sur sa perception des quotas, une députée socialiste, après avoir donné un exemple de différence de traitement entre elle et l'un de ses collègues masculins (bien qu'ils adoptent la même attitude et défendent les mêmes idées), nous dit ceci :

« Donc, vous voyez les quotas, ça ne règle pas ça. D'accord ? C'est même pire. Parce que les quotas font que nous, nous sommes là. On n'est pas validés par ces gens-là parce qu'ils savent que c'est des quotas, ok. Et on doit se battre encore plus pour montrer qu'on est là parce qu'on le mérite. Et donc, je sais que les quotas, c'était la solution qu'il fallait un peu facile mettre en place. Mais moi, ce que je crois, c'est qu'il faut les éduquer, ces gamins, en fait. Et surtout l'avenir, parce que là, pour eux, c'est déjà mort. Et pas se laisser faire. Et il faut, pour moi, sanctionner aussi ce type de comportement. » (PS2)

Une députée du groupe PTB souligne aussi que cette stratégie légale ne résout pas non plus le problème de répartition hiérarchique du pouvoir pour les femmes étant souvent reléguées à des postes aux responsabilités moins importantes :

« Euh deuxièmement c'est pas parce qu'il y a ces dispositifs que d'office tout est résolu on voit par exemple encore maintenant dans le gouvernement bruxellois les femmes qui sont dans le gouvernement ce sont des secrétaires d'État et pas des ministres où il n'y a qu'une qui est ministre je crois. Enfin bref la place des femmes dans le gouvernement bruxellois n'est pas exactement sur le même pied d'égalité que les hommes puisque les secrétaires d'État sont subordonnés à un ministre. Euh dans le gouvernement fédéral il n'y a pas assez de femmes euh et même quand il y a une femme en place euh c'est pas pour ça qu'elle est d'office autant respectée qu'un homme. » (PTB2)

Ces extraits sont extrêmement riches, puisqu'ils révèlent le quotidien de certaines femmes politiques et montrent les limites des mesures de discrimination positive. Bien qu'elles favorisent la féminisation du monde politique belge, elles ne déconstruisent pas les normes et le modèle masculin qui règnent au sein de nos

institutions. Ce constat fait directement le lien avec la théorie des sables mouvants (Aldrich et Somer-Topcu, 2025, p. 4), malgré une entrée favorisée par des lois, le monde politique reste un environnement assez hostile, où les femmes doivent continuer à fournir davantage d'efforts. Ces extraits démontrent également qu'à certains égards, l'utilisation des quotas dessert certaines élues en leur collant une étiquette de « femme-quota ». Comme l'explique la députée socialiste, certains hommes utilisent cette étiquette pour délégitimer la présence féminine, sous-entendant que leur élection ne serait pas due à leurs compétences, mais simplement à une obligation légale.

4.3.3 Combiner ces lois à un travail d'éducation pour tendre à une égalité naturelle

En lien avec notre catégorie précédente, l'analyse des entrevues a permis de dégager l'importance de l'éducation en parallèle des mesures, pour pallier l'inégalité de vécu persistante pour les femmes. En effet, pour rendre la présence des femmes statistiquement et qualitativement plus élevée, les députées parlent d'éduquer le monde politique et l'ensemble de la société afin d'effacer le cliché de l'homme au pouvoir. Encore une fois les propos d'une des élues socialistes illustrent parfaitement cette idée :

« Et donc, je pense que ce qu'il faut, c'est qu'il faut éduquer nos filles et nos enfants, nos hommes...et nos représentants politiques, au fait que tout le monde a le droit de s'investir en politique et qu'il y a de la place pour tout le monde, et qu'on a des sensibilités, les femmes et les hommes, complètement différentes, mais qui sont complémentaires. » (PS1)

Nous comprenons par cet extrait que le problème d'inégalité entre les femmes et les hommes en politique est bien plus profond et qu'il est d'ordre sociétal. Les députées considèrent que pour réellement déconstruire les normes masculines, le recours à la loi ne suffit pas. Il est indispensable de réaliser un travail de fond, par l'éducation de l'ensemble de la société. Cette prise de conscience nous rappelle que le genre et tout ce que la société y rattache constituent en réalité une construction sociale.

4.3.4 Voir la contrainte paritaire comme une entrave potentielle au choix de l'électeur ou liée aux compétences

Bien que les lois de quotas fassent l'unanimité, certaines députées nuancent toutefois leurs propos concernant leur mise en œuvre. En effet quelques élues partagent leur malaise quant aux contraintes qu'engendrent ces lois, d'une part concernant le choix des électeurs et de l'autre en lien avec les compétences. C'est ce qu'expriment deux députées lorsqu'elles donnent leur avis sur les mesures de discrimination positive :

« Moi, je suis favorable à la parité sur la liste, permettre à l'électeur de choisir. Par contre, qu'il y ait la mixité d'un... Oui, mais de deux, non. (...) Ça me dérange un peu. (...) On n'a pas dû dire au revoir à un homme ou à une femme. Mais je me dis, de cette façon-là, démocratiquement parlant, ça me pose problème. » (MR2)

« Ça m'embête aussi dans la mesure où, si on met des femmes qui, quelque part, n'ont pas envie ou n'ont pas les compétences... Je dirais la même chose pour les hommes. » (Engagés2)

Ces deux passages démontrent à quel point l'idéal démocratique et méritocratique est très important dans le champ politique et dans la conception qu'en ont certaines femmes. Selon cette idée, notre système traditionnel offrirait la place qu'il mérite à l'individu le plus compétent. Or, il est bon de rappeler comme nous l'avons vu, qu'il existe des obstacles invisibles qui ne permettent pas toujours aux femmes compétentes d'atteindre les positions qu'elles méritent. Ces extraits prouvent que ces lois restent des outils inconfortables pour les femmes, puisqu'elles viennent bousculer certaines de leurs valeurs et convictions. Ce qui rejoint la notion de domination symbolique de Bourdieu (2014), qui démontre que les normes sont parfois tellement intériorisées qu'elles finissent par être perçues comme légitimes par celles qu'elles limitent.

4.3.5 S'appuyer sur ces lois pour assurer la présence des femmes en politique

Bien que les députées aient marqué les limites des lois de quotas et paritaires, nous avons pu voir également dans notre analyse qu'elles représentent néanmoins un appui indéfectible pour assurer à certains moments la présence des femmes. En effet, plusieurs députées ont partagé un même fait marquant pour justifier à quel point, pour elles, ces lois étaient nécessaires. Cet épisode concerne l'initiative du président de parti

du MR qui voulait de remplacer Mme De Bue, ministre au sein du gouvernement wallon, par un homme. Seulement aux yeux de la loi, ce remplacement s'est avéré illégal, puisqu'il violait le décret de quotas d'un tiers de femmes au sein de l'exécutif. Plusieurs députées affirment s'être indignées et avoir mobilisé la loi, voilà notamment ce qu'en dit une députée écologiste :

« Et puis, d'ailleurs, c'est Stéphane Hazée, notre chef de groupe écolo, qui a quand même rappelé l'indifférence du décret parité et qui, en fait, a rebattu les cartes. Donc, effectivement, j'ai dit, mais c'est anticonstitutionnel. Et donc, elle est revenue sur la même journée. » (Ecolo2)

Ainsi, ce témoignage nous montre bien que la place des femmes au sein de postes importants est précaire. Dans ce cadre-là, la mobilisation des lois de parité et de quotas représente une réelle stratégie d'assurance de présence des femmes et un bouclier contre les normes masculines persistantes.

4.3.6 Subir la violence d'être instrumentalisée pour remplir les obligations paritaires

Dans l'analyse des entrevues, il a été mis en évidence que l'application de certaines de ces lois paritaires et de quotas pouvait entraîner une instrumentalisation des élues. Bien que les lois favorisent la représentation féminine au sein de la politique, la manière dont celles-ci peuvent être appliquées peut être vécue comme une violence symbolique. Certaines femmes sentent que leur présence n'est pas prioritairement due à leurs compétences, mais pour répondre aux obligations légales. C'est ce que partage une députée du groupe des Engagés. Lorsqu'elle se confie sur son intégration passée dans le collège provincial, suite à l'obligation de son parti de fournir la part féminine de l'exécutif :

« ils amènent les trois hommes, donc, je, là, je me dis, il y a un stute, là, quelque part, ben oui, il y a une obligation légale d'avoir les deux genres, s'il y a trois hommes, il faut une femme, donc, le terme, c'est, « le CDH doit apporter la femme ». Et donc, j'ai été apportée, et in fine, avant qu'on ne prête serment, il y a un des députés, des futurs députés MR, qui s'est désistés, parce que, sinon, il ne pouvait pas devenir bourgmestre de sa commune, quelques années après, et pour finir, ils ont mis une femme, donc, il faut trouver deux femmes. Là, je l'ai eu très mauvaise, mais tout était fait, tout était fait. » (Engagés2)

L'utilisation ici du mot « apporter » pour parler de sa venue dans cette institution, est très révélatrice, puisqu'elle témoigne d'une véritable objectification de la femme. En effet, elle n'est ainsi plus réellement considérée comme un individu à part entière, mais comme un objet, une case à remplir pour valider la composition. De cette expérience, la députée admet l'avoir « eue très mauvaise », traduisant la violence symbolique que peut représenter une telle instrumentalisation. Ces constats démontrent qu'en plus d'être construit sur des conceptions masculines, le monde politique est tellement ancré que l'intégration des femmes peut être perçue comme une contrainte, une obligation et réduire parfois certaines femmes à des « femmes-quotas ».

4.3.7 Rejeter l'étiquette de la « femme quota » pour revendiquer une légitimité par les voix/compétences

Comme nous avons pu le voir précédemment, la question de l'étiquette de la femme-quota est centrale dans la discussion sur les lois paritaires et de quotas. Cette étiquette fait de la femme surtout une obligation à remplir plutôt qu'une présence due aux compétences pour la fonction. Beaucoup de femmes politiques rejettent cette image, notamment par le biais de leurs résultats électoraux, comme nous avons pu le voir au sein de l'une des catégories du premier thème. Pour illustrer ce rejet, la députée écologiste raconte l'action qu'elles et d'autres élues avaient menée pour protester contre cette image de « femme-quota », suite à la tentative d'écarter Madame la Ministre De Bue par son président de parti en 2020 :

« Donc, je n'y vais plus. Mais, à mon initiative, toutes les femmes du Parlement Wallon, on fait une photo. Donc, les femmes MR aussi, en disant, on n'est pas qu'un quota. Parce qu'à la fois, on voulait évidemment souligner l'importance du quota, mais c'était aussi le message de dire que les femmes étaient importantes, pas uniquement pour les quotas, mais aussi dénoncer l'attitude du président du MR. » (Ecolo2)

Cet extrait montre que, malgré que chacune de ces femmes ne soit pas de la même couleur politique, elles subissent et donc luttent ensemble contre les normes masculines. Par une publication sur les réseaux sociaux, elles réaffirment qu'elles ne sont « pas qu'un quota ». Il est important pour ces députées d'être reconnues comme

des actrices politiques importantes au même titre que les hommes. C'est pourquoi le rejet actif de l'étiquette démontre une envie de dépasser la représentation statistique, au profit d'une représentation substantielle. Ainsi la déconstruction de cette image est primordiale dans la lutte pour l'égalité entre les sexes.

4.4 Thème 4 – Conciliation entre mandat et vie privée

L'une des grandes thématiques qui a pu être dégagée de la littérature et confirmée par la suite dans nos entretiens est la conciliation d'un mandat politique avec la vie privée. Nous l'avons vu, initialement, les femmes n'occupent pas des postes à haute responsabilité, et encore moins des postes de pouvoir. L'analyse des entrevues a permis d'ajouter une nuance explicative à cette absence. En effet, il est crucial de rappeler que les femmes ont pendant longtemps, et encore parfois aujourd'hui, été reléguées à des postes peu prestigieux ou encore des fonctions liées au foyer. La question de la répartition genrée des tâches domestiques se trouve encore au cœur de l'actualité dans notre société. Bien qu'aujourd'hui cette réalité soit questionnée et contestée, les femmes portent en grande partie la charge de la gestion de la vie domestique (Haicault, 2022). Cette dernière demande énormément d'énergie, puisqu'elle exige de la femme de mobiliser énormément de compétences (Haicault, 2022, p. 22).

En ce sens, il est tout à fait légitime de se questionner sur la possibilité de cumul entre cette charge et une carrière professionnelle exigeante. Plusieurs députées ont mis en évidence cette thématique lors de nos rencontres, appuyant sur le caractère très prenant de la fonction politique, mais aussi, surtout sur l'organisation du temps politique qui ne concorde pas réellement avec le rôle de mère (selon les représentations sociales traditionnelles). Ces caractéristiques constituent, selon certaines élues, un frein majeur à l'entrée et l'avancée des femmes dans le monde politique. L'extrait du discours d'une députée écologiste illustre parfaitement cette idée :

« Et ça je trouve que ça c'est un frein majeur pour moi en politique, pour la présence des femmes. C'est le fait que tout le milieu politique est organisé sur beaucoup de networking, beaucoup de rencontres sur le terrain qui ont lieu le soir ou le week-end. Quand on fait de la politique on peut pas se dire qu'on a fini à 17h quoi. On a le soir des colloques, des rendez-vous, c'est pas des dîners, c'est du travail. Parfois des dîners sont du travail aussi. Ou le week-end, il

faut aller sur le terrain etc. (...) Parce que c'est pas facile à combiner avec une vie familiale. » (Ecolo2)

Ce témoignage confirme la difficulté pour une élue de combiner une carrière politique et une vie familiale. La charge de travail qu'exigent les mandats, imposant une disponibilité le soir ou les week-ends, bouscule la charge de travail et mentale domestique. Ce constat révèle que nos institutions ne sont pas pensées pour les élues qui assument ces charges supplémentaires. Ce qui fait directement lien avec le concept de « modèle masculin » développé par Erikson & Verge (2022, p. 15). Au sein de notre société, bien que la répartition des tâches s'équilibre de plus en plus, les femmes restent les principales actrices du travail du care³ de la sphère familiale. Dès lors, pour rendre le mandat possible face à ces normes masculines excluantes, elles doivent développer différentes stratégies d'adaptation. Nous avons pu le voir dans l'analyse des entrevues, certaines misent sur l'appui logistique de leur entourage, tandis que d'autres postposent leurs ambitions politiques jusqu'au moment où les enfants sont plus autonomes.

4.5 Thème 5 – Sororité

Enfin, le dernier grand thème qui a pu être dégagé des entretiens avec les élues concerne la sororité qui se crée dans le milieu parlementaire. En effet, plusieurs députées expliquent que des mécanismes de solidarité féminine se mettent en place dans les assemblées ou les commissions. Ainsi, bien que les avis et orientations politiques divergent, elles se sentent toutes liées par leur genre, mais surtout par le partage du vécu genré commun. Au-delà des liens qui se tissent, certaines d'entre elles aspirent à briser les stéréotypes de la politique masculine. Elles souhaitent que leurs actions facilitent l'entrée d'autres femmes dans ce milieu et leur évitent de subir les formes d'oppression liées au genre. C'est notamment ce qu'explique une députée socialiste, lorsqu'elle est interrogée sur les obstacles auxquels, en tant que femme, elle a pu faire face :

« Et en fait, ça m'a permis de développer de la résilience. Et de... et de du coup, d'être un moteur aussi, par rapport à mes paires, donc j'ai toujours été très très attentive, justement, à ce que j'avais vécu, n'arrive plus, ou de parrainer, de marrainer, et de former, et des jeunes, et des femmes. » (PS1)

³ “de soin”

Dans cet extrait, l'utilisation de termes tels que « moteur » ou « marrainer » démontre l'envie d'agir pour la cause féminine en politique, pour les autres femmes. De plus, une députée du groupe Réformateur explique l'importance d'avoir, pour elle, de la représentation des femmes dans le milieu politique:

« Je pense quand même que j'ai dû inspirer quelques femmes à se lancer aussi. Parce qu'aux dernières élections, si je réfléchis bien, sur [nom de la commune 2], toutes les têtes de liste étaient des femmes. » (MR1)

Ce passage montre que, même sans véritablement avoir l'ambition de mener des actions pour casser les codes masculins, la simple représentation dans les fonctions politiques constitue un élan pour celles qui n'osaient pas se lancer. Il existerait alors un phénomène d'identification qui agit comme un catalyseur chez certaines femmes. Par cette représentation, leur marrainage et leur soutien aux autres, les députées participent à la déconstruction progressive des normes politiques masculines.

Toutefois il convient de nuancer la conception de cette sororité, puisque quelques députées en marquent quand même la limite. C'est ce que nous explique notamment la députée Ecolo1, lorsqu'elle explique que certaines femmes se montrent défavorables aux mesures de discrimination positive considérant qu'elles ont elles-mêmes réussi à accéder aux postes :

« Mais a priori, dans mon parti, c'est quand même plus facile d'être femme que dans peut-être un parti plus conservateur... euh ou qui fonctionne absolument au mérite. Parce que même dans ces partis-là, du coup, les femmes sont très fortes à ne pas vouloir des mesures d'égalité, etc., parce qu'elles estiment que elles-mêmes, elles y sont arrivées, donc elles ne doivent pas faire pareil. » (Ecolo1)

Ce dernier constat montre l'une des limites de la sororité par le rejet de la dimension collective de l'émancipation par l'intériorisation des normes masculines ou méritocratiques. Certaines élues considèrent que leur propre expérience est la preuve d'un système juste et égalitaire. La sororité n'est donc pas automatique.

5 Chapitre 4 : Discussion

Cette recherche part d'un paradoxe clair, bien que la Belgique ait mis en place diverses lois favorisant la parité au sein du champ politique, et donc favorisé son accès aux femmes, et que la société promeuve l'égalité de genre, nous constatons que les femmes restent minoritaires dans les postes politiques clés en Belgique. De plus, nos institutions politiques restent historiquement ancrées dans des normes encore fortement masculines. C'est à partir de ce paradoxe que nous avons formulé la question de recherche suivante : « *Comment les députées du Parlement wallon perçoivent-elles et construisent-elles leur légitimité dans le monde politique ?* » .

Ce que les résultats ont pu démontrer, c'est que la légitimité des élues au sein du monde politique n'est pas automatique à la suite des élections, mais bien un acquis qui se construit et se négocie activement face à un environnement masculin et parfois peu favorable aux femmes. Ainsi, les parlementaires développent des stratégies d'hyper-compétences et de sur-préparation. L'hyper-compétence consiste en la préparation intensive de chacun des travaux qui sont confiés à la députée, en s'appuyant sur tout ce qui lui est possible, comme ses expériences précédentes, son ancrage sur le terrain, sa résilience ou le soutien des pairs à tout niveau. Cette stratégie nécessite que les femmes construisent elles-mêmes leurs moyens, plutôt que de les tirer directement de l'environnement politique.

Les résultats confirment certaines attentes. En effet, nous constatons que le sexisme présent au sein du champ parlementaire, le paternalisme et l'inadéquation entre la vie privée et la carrière politique constituent les grands obstacles quotidiens pour les députées dans leur parcours. Nous l'avons vu à travers les entretiens, bien que les femmes mettent en place cette stratégie d'hyper-compétence, celle-ci ne leur permet pas toujours de pouvoir faire face aux freins profondément ancrés. D'autant plus que chaque députée ne dispose pas des mêmes moyens pour nourrir cette hyper-compétence et cette sur-préparation.

Ce qui a par contre été une surprise et qui nous permet de nuancer notre vision de la légitimité au sein du milieu parlementaire : la violence symbolique des quotas, l'utilisation de la loi comme arme et les limites de la sororité. En effet, tout d'abord concernant les quotas et mesures de discrimination positive, nous aurions pu penser,

au vu de l'importance de la légitimité rationnelle-légale dans notre société, que leur ajout aux législations qui encadrent l'entrée des femmes dans le monde politique aurait suffi à la formation de leur légitimité. Mais les résultats démontrent qu'en réalité, il existe autour de ces lois, une frustration chez les femmes d'être instrumentalisées pour permettre aux partis de remplir leurs obligations paritaires. Et bien que, comme nous l'avons vu au sein de ce travail, le recours à ces mesures offre une présence statistique plus grande des femmes, il s'accompagne d'une nouvelle violence symbolique pour les élues. Celle d'être réduite à la simple « femme-quota », laissant entendre que leur légitimité n'est pas tirée de leurs compétences, et constituant un nouveau stéréotype à combattre.

Toutefois, cette vision négative des mesures de discrimination positive est nuancable par un autre constat inattendu des résultats, à savoir l'utilisation de ces lois comme des armes. En effet nous avons pu le voir au travers des expériences partagées par les députées : le rappel à loi par ces dernières constitue une stratégie de défense, agissant comme un véritable bouclier. Enfin les résultats mettent en lumière l'enracinement très profond de certaines normes masculines et méritocratiques, au point d'engendrer une limitation de la solidarité féminine.

En confrontant nos résultats à la littérature, il apparaît que la théorie des « sables mouvants » (Aldrich & Somer-Topcu, 2025) s'illustre parfaitement sur notre terrain. En effet, l'analyse des entretiens souligne que les élues, une fois le mandat acquis, continuent à devoir lutter dans un environnement qui leur est hostile. Le cyberharcèlement, les interruptions constantes et le paternalisme quotidien dans l'exercice de leurs fonctions montrent bien que, même une fois élues, les femmes doivent se construire une carapace et user de stratégies pour faire face à cette instabilité. Le terrain confirme également les travaux de Beard (2018) sur le monopole de la parole et ceux de Sissa (2021) sur l'androcentrisme du pouvoir. En effet, les discours démontrent qu'une femme qui use de sa voix pour défendre avec conviction ses propos sera stigmatisée et qualifiée d'hystérique alors qu'un homme quant à lui dans une situation similaire, sera considéré comme charismatique. À cela, s'ajoutent toute l'appropriation de la parole et l'invisibilisation de la femme dans les débats, qui prouvent que la prise de parole reste une action de profondément genrée.

Par ailleurs, nous avons imaginé, sur base des études de Clayton et al.(2025) qui suggéraient que les quotas augmentaient la légitimité des institutions, qu'ils permettaient dans un second temps de renforcer celle des députées. Combiné à la théorie de la légitimité rationnelle-légale de Weber, nous avons pensé que ces lois offraient la légitimité. Or, notre terrain nous démontre que bien que la présence des femmes augmente statistiquement, elles ne suffisent pas à donner une légitimité substantielle acquise par le travail, les voix ou la reconnaissance totale des pairs. Pour pallier cela, la stratégie d'hyper-compétence se déploie, mais se heurte inévitablement à l'organisation du temps de l'environnement politique.

Nos résultats rejoignent clairement le concept de « *masculin blueprint* » mobilisé par les autrices Erikson et Verge (2022, p. 10). L'analyse des entretiens démontre en effet que le milieu parlementaire demeure encore façonné par et pour des individus qui ne doivent pas porter de responsabilités domestiques. Comme l'illustre le Thème 4 (Conciliation entre mandat et vie privée), l'exigence de la participation aux réunions ou simplement le travail qui est réalisé pour préparer les dossiers constituent un frein majeur à la présence des femmes. Le champ politique n'est pas entièrement adapté aux rôles familiaux que la société leur fait encore porter aujourd'hui. Ce décalage met en lumière que les normes masculines se jouent aussi dans l'organisation concrète du pouvoir.

Si l'ensemble de la recherche qui a été réalisée offre un éclairage sur le vécu des députées wallonnes dans le champ politique, il est essentiel de poser un regard critique sur l'ensemble du travail réalisé. Celui-ci comporte différentes limites qui invitent à la réflexivité. Tout d'abord concernant notre posture, le fait d'être nous-mêmes une jeune femme a pu constituer un biais à la fois positif et négatif. En effet, en interrogeant d'autres femmes sur des questions de genre, notre position a pu faciliter la prise de parole sur ce sujet, en créant notamment un climat de confiance féminin lors des entretiens. Toutefois, cela a pu également inciter les députées à accentuer leurs discours féministes, ne reflétant ainsi pas parfaitement leur réalité. De plus, nous avons pu remarquer lors des entretiens que les participantes se demandaient si elles devaient répondre à chaque question sous une perspective genrée, sans pour autant que certaines des questions ne l'abordent frontalement. Nous pourrions donc nous demander si en sachant simplement que cette recherche portait sur le genre en politique, les députées

n'ont pas d'une certaine manière filtré leur discours, plutôt que de répondre aux questions et de nous offrir des perspectives genrées naturellement au fil des échanges.

Par ailleurs ces biais ont pu être renforcés par un effet de désirabilité sociale propre à la fonction politique. De fait, l'image en politique est quelque chose de très important et de parfaitement maîtrisé, les élues ont l'habitude de s'exprimer et de réagir en public, ainsi rendant leurs opinions et discours désirables. Nous pourrions nous demander si, face à une autre jeune femme, les députées n'ont pas « lissé » leurs réponses pour transmettre soit l'image d'une femme forte ou au contraire pour accentuer la part féministe. Bien évidemment, leurs discours n'en restent pas moins intéressants et ces biais n'impliquent pas automatiquement des discours faussés, mais il est important de le garder en tête dans l'interprétation des résultats.

En outre, il est aussi important de questionner la validité externe de cette recherche. Nous nous concentrons ici sur une institution bien spécifique, le Parlement wallon. Nos résultats sont donc ancrés dans ce contexte spécifique, ils restent difficilement généralisables aux réalités des femmes qui exercent une fonction politique au sein de l'exécutif ou même au sein de la Chambre des représentants, par exemple. Les compétences et le travail qui sont assignés à ces niveaux de pouvoir ne sont pas les mêmes, ce qui implique que les enjeux, et donc les réalités ne sont pas identiques. Enfin la réalisation de dix entretiens a permis d'offrir à ce travail un matériel empirique riche et très complet, mais en considérant les restrictions temporelles et matérielles d'un travail comme celui-ci ont nécessité d'aller à l'essentiel et de réaliser des choix. Certains points n'ont pas pu être approfondis pour apporter davantage de nuance ou de précision à ce travail. Notamment afin de veiller à ce que les résultats soient bien rattachés au genre féminin, il aurait pu être pertinent d'insérer un groupe de contrôle, par l'ajout d'entretiens avec des élus.

Pour pallier ces limites, une première perspective de recherche constituerait à mener une étude comparative en questionnant les députés masculins. Cela permettrait d'isoler les stratégies propres à chacun des genres et celles inhérentes à la fonction de parlementaire wallon. Par ailleurs, l'un des entretiens a fait émerger deux perspectives particulièrement pertinentes qui mériteraient d'être explorées, suggérées directement par l'élue elle-même. En effet le premier point concerne un enjeu central de ce travail, la parole. Il serait pertinent de prolonger cette étude qualitative avec une étude

quantitative mesurant le temps de parole réel des femmes politiques lors des séances plénières et en commission. Mais aussi pour les hommes afin de vérifier l'existence ou non d'une asymétrie genrée. Enfin, la dernière perspective interroge cette fois les carrières. De fait, nous avons pu constater dans l'analyse des entretiens que beaucoup de femmes sont entrées dans le champ politique sans avoir au départ l'ambition politique ou de plan de carrière professionnel dans cette fonction. Mais également, une fois entrées dans le milieu, plusieurs nous ont assuré ne pas nécessairement vouloir s'y maintenir à long terme. Il existerait potentiellement une symbolique genrée autour de la notion de carrière. Un travail combiné à cette recherche pourrait se pencher sur la question genrée de la carrière politique. Les hommes présentent-ils des carrières plus longues, avec davantage d'ambition comparée aux femmes ?

6 Conclusion

Ce travail s'inscrit dans un paradoxe clair, la promotion d'une société égalitaire, dans tous les domaines, mais une présence féminine statistique et qualitative encore minoritaire en politique. Bien que la Belgique soit une pionnière en matière de législation de quotas et de parité, l'inégalité entre les genres persiste. C'est dans ce contexte que nous avons développé au sein de cette recherche la question suivante : « Comment les députées du Parlement wallon perçoivent-elles et construisent-elles leur légitimité dans le monde politique ? ».

À travers l'analyse des entretiens des députées du Parlement wallon, plusieurs constats ont pu émerger. Dans un premier temps, nous avons pu voir que la légitimité politique n'était pas une acquisition automatique une fois les élections passées, bien au contraire, une fois élues les femmes politiques doivent s'atteler à leur construction active. Cette dernière se matérialise par la mise en place d'une stratégie d'hyper-compétence qui consiste en la mobilisation de leurs expertises, le terrain, la sur-préparation, leur résilience,... La légitimité se construit de façon quotidienne pour les parlementaires puisque leur construction se heurte à un environnement hostile. Nous avons pu voir que les députées en plus de faire face à la bataille électorale et partisane qui rythme le champ politique, font face au sexisme, à l'invisibilisation de la part de leurs pairs, au cyberharcèlement et au paternalisme. Bien que la Belgique se soit dotée de législations pour favoriser les femmes et pallier les inégalités, ces mesures sont en réalité à double tranchant puisqu'elles offrent aux députées la possibilité de les mobiliser pour se défendre, mais elles constituent également une source de violence symbolique. Enfin nous avons pu voir que le vécu partagé de ces femmes politiques, constitue un vecteur de sororité transpartisane. Cette solidarité féminine constitue une réelle ressource collective pour la construction de la légitimité, mais possède toutefois ses limites.

La littérature scientifique nous fournit aujourd'hui diverses théories et concepts qui ont pu nourrir et guider ce travail. Notamment la théorie des sables mouvants (Aldrich & Somer-Topcu, 2025) fait pleinement écho avec notre terrain pour illustrer l'environnement des députées. Cette recherche enrichit également les travaux sur l'enracinement des normes masculines en y apportant directement les voix et les vécus des élues (Erikson & Verge, 2022 ; Ehrhart, 2023). Cette recherche

apporte deux nouvelles dimensions à la littérature des sciences humaines : d'un côté la violence symbolique engendrée par les quotas et de l'autre l'utilisation des lois belges de parité comme une véritable arme défensive. Ces deux aspects paradoxaux mis en lumière par notre analyse sont relativement peu documentés par la littérature. Toutefois bien que l'analyse de cette recherche nous offre ces éclairages sur le vécu des politiciennes au sein du champ parlementaire wallon, elle se concentre avant tout sur le prisme féminin sans vérifier le prisme masculin. Ces résultats restent donc peu généralisables, mais nous permettent d'élargir l'étude à d'autres institutions belges, comme le niveau fédéral, bruxellois ou flamand, ou encore dans le pouvoir exécutif. Nous pourrions également ouvrir notre terrain à un autre pays au système paritaire différent ou encore réaliser une comparaison plus temporelle pour constater ou non une évolution au fil des générations.

Enfin, ce travail nous rappelle que la lutte pour l'égalité demeure, même dans nos sociétés actuelles et occidentales. Puisque, nous l'avons vu, une présence statistique au sein des institutions ne suffit malheureusement pas. Une égalité profonde nécessite une transformation des normes culturelles et institutionnelles du champ politique et de la société tout entière.

7 Bibliographie :

1. Article scientifique et académique

- Aldrich, A. S., & Somer-Topcu, Z. (2025). Glass Ceilings, Glass Cliffs, and Quicksands. *Cambridge University Press eBooks*.
<https://doi.org/10.1017/9781009429894>
- A.P. (2023, 28 juin). Egbert Lachaert quittera la présidence de l'Open VLD après l'été - RTBF Actus. <https://www.rtbf.be/article/egbert-lachaert-quittera-la-presidence-de-l-open-vld-apres-l-ete-11220243>
- Bargel, L. (2005). La socialisation politique sexuée : apprentissage des pratiques politiques et normes de genre chez les jeunes militant·e·s. *Nouvelles Questions Féministes*, 24(3), 36-49. <https://doi.org/10.3917/nqf.243.0036>.
- Behr, V. et Michon, S. (2014). Les facteurs sociaux des carrières politiques des femmes ministres Une féminisation en trompe-l'œil. *Genèses*, 96(3), 132-156. <https://doi.org/10.3917/gen.096.0132>.
- Biard, B., Blaise, P., Faniel, J., Govaert, S. et Istasse, C. (2019). La formation des gouvernements régionaux et communautaires après les élections du 26 mai 2019. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2444-2445(39), 5-136. <https://doi.org/10.3917/cris.2444.0005>.
- Cappellin, P. (2010). Plafond, parois de verre ou ciel de plomb ? De la persistance des inégalités. *Cahiers du Genre*, 48(1), 31-57.
<https://doi.org/10.3917/cdge.048.0031>.
- Clayton, A., O'brien, D. Z., & Piscopo, J. M. (2025). Electoral Gender Quotas and Democratic Legitimacy. *American Political Science Review*, 1–18. <https://doi.org/10.1017/S0003055425000176>.
- Cotter, D., Hermesen J., Ovadia, S., Vanneman, V., (2001). The Glass Ceiling Effect, *Social Forces*. 80(2) , 655–681, <https://doi.org/10.1353/sof.2001.0091>
- Ehrhart, A. (2023). Navigating underrepresentation and gendered barriers to women's political power : Narratives and experiences of women parliamentarians in Turkey. *Frontiers In Political Science*, 4.
<https://doi.org/10.3389/fpos.2022.1075462>

- Erikson, J., Verge, T. (2022). Gender, Power and Privilege in the Parliamentary Workplace. *Parliamentary Affairs*, 75 (1), 1–19, <https://doi.org/10.1093/pa/gsaa048>
- Faniel, J., Istasse, C., Lefebvre, V. et Sägerser, C. (2021). La Belgique, un État fédéral singulier. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2500(15), 7-266. <https://doi.org/10.3917/cris.2500.0007>.
- Mateo Diaz, M. (2003). Les quotas sont-ils utiles ? L'efficacité imparfaite des mesures de discrimination positive dans les lois électorales belges. *Revue française de science politique*, . 53(5), 791-815. <https://doi.org/10.3917/rfsp.535.0791>.
- Rossignol, L. (2013). Les femmes en politique. *Après-demain*, N ° 26, NF(2), 24-25. <https://doi.org/10.3917/apdem.026.0024>.
- Sénac, R. (2009a). Des quotas légaux et partisans à la parité : panorama des stratégies en Europe. *Informations sociales*, 151(1), 30-39. <https://doi.org/10.3917/inso.151.0030>.
- Trachman, M. (2022). Très masculin, pas très féminine. Les variations sociales du genre. *Population & Sociétés*, 2022/10 N° 605, 1-4. https://shs.cairn.info/article/POPSOC_605_0001/pdf?lang=fr

2. Ouvrage et chapitre

- Beard, M. (2018). *Les femmes et le pouvoir : Un manifeste*. PERRIN.
- Bentouhami-Molino, H. (2022). 1. Performativité du genre et de la race À propos du mimétisme. *Judith Butler : Race, genre et mélancolie* (p. 33-85). Éditions Amsterdam. <https://shs.cairn.info/judith-butler--9782354802486-page-33?lang=fr>.
- Bereni L., (2015). *La bataille de la parité : Mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, Economica, coll. « Études politiques ».
- Bourdieu P., (2014). *La domination masculine*. Point.
- Clavès G. (2004). *La discrimination positive*. Que sais-je ?.
- Haicault, M. (2022). I. La charge mentale : une histoire, des modes d'organisation, un cadre conceptuel. Dans S. Patron *Récits de la charge mentale des femmes : Small stories* (2). (p. 21-42). Hermann. <https://doi.org/10.3917/herm.patro.2022.01.0021>.

- Lejeune, C. (2019). Chapitre 3. Étiqueter : des propriétés aux catégories. Manuel d'analyse qualitative : *Analyser sans compter ni classer* (p. 61-100). De Boeck Supérieur. <https://shs.cairn.info/manuel-d-analyse-qualitative--9782807323582-page-61?lang=fr>.
- Löwy, I. (2006). *L'emprise du genre: Masculinité, féminité, inégalité* (Le Genre du Monde). La Dispute.
- Mény, Y. (2022). Chapitre 2. Typologie de la légitimité selon Weber. *Sur la légitimité : Croyance, obéissance, résistance* (p. 89-122). Presses de Sciences Po. <https://shs.cairn.info/sur-la-legitimite--9782724639254-page-89?lang=fr>.
- Scott, J. W. (1986). Gender: A Useful Category of Historical Analysis. *The American Historical Review*, 91(5), (p. 053–1075). <https://doi.org/10.2307/1864376>
- Sénac, R. (2009b). *La parité*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.senac.2008.01>.
- Sissa, G. (2021). *Le Pouvoir des femmes : Un défi pour la démocratie*. Odile Jacob.
- Vettorato, C. (2023). IV. Qu'est-ce que l'intersectionnalité ? Dans F. Regard et A. Tomiche *Déconstructions queer : Les fondamentaux*, 101-138. Hermann. <https://doi.org/10.3917/herm.regar.2023.01.0101>.

3. Site internet

- *A propos de moi*. (2020, 4 avril). François de Smet. <https://francoisdesmet.blog/about/>
- Belga. (2019, 18 juillet). *Elu à la présidence du Parlement bruxellois, Rachid Madrane reste temporairement ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles* - RTBF Actus. RTBF. <https://www.rtbf.be/article/elu-a-la-presidence-du-parlement-bruxellois-rachid-madrane-reste-temporairement-ministre-de-la-federation-wallonie-bruxelles-10273897>
- BX1. (2018, 10 novembre). *Jean-Marc Nollet succède à Patrick Dupriez à la co-présidence d'Ecolo avec 93% des voix*. <https://bx1.be/categories/news/jean-marc-nollet-succede-a-patrick-dupriez-a-co-presidence-decolo-93-voix/>

- Borsus, W.(s.d.). *Willy Borsus* [Profil LinkedIn]. LinkedIn.
<https://www.linkedin.com/in/willy-borsus-a16362164/?originalSubdomain=be>
- Chastel, O. (s.d.). *Olivier Chastel* [Profil LinkedIn]. LinkedIn.
<https://www.linkedin.com/in/olivierchastel/?originalSubdomain=be>
- Centre démocrate humaniste. (s.d.). Dans Wikipédia.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_démocrate_humaniste
- *Curriculum vitae* | *Bruno TOBBACK* | *Députés* | *Parlement européen*. (s. d.). https://www.europarl.europa.eu/meps/fr/256885/BRUNO_TOBBACK/cv#detailedcardmep
- Démocrate Fédéraliste Indépendant. (s.d.). Dans *Wikipédia*.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Démocrate_fédéraliste_indépendant
- *De partij -Vlaams Belang* (2022, 29 septembre). Vlaams Belang.
<https://www.vlaamsbelang.org/de-partij>
- Depraetere, M. (s.d.). *Melissa Depraetere*. [Profil LinkedIn]. LinkedIn.
https://www.linkedin.com/in/melissa-depraetere-7111bb162/?locale=en_US
- Di Rupo, E. (s.d.). *Elio Di Rupo* [Profil LinkedIn]. LinkedIn.
<https://www.linkedin.com/in/dirupoelio/?originalSubdomain=be>
- Ecolo. (s.d.). *Vos représentants*. <https://ecolo.be/vos-representants/>
- Engagés, L. (s. d.). *Les visages* | *Les Engagés*. Les Engagés. <https://www.lesengages.be/les-visages/>
- Geert Bourgeois. (s.d.).
<https://www.senate.be/www/?MIval=showSenator&ID=3950&LANG=fr>
- *Gouvernement flamand*. (s. d.). Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA). <https://francais.n-va.be/gouvernement-flamand>
- Groen. (2022, 11 juin). *Nadia Naji en Jeremie Vaneeckhout nieuwe covoorzitters van Groen*. https://www.groen.be/nieuwe_covoorzitters
- Groen Brussel. (s.d.). *Onze mensen*. https://www.groenbrussel.be/onze_mensen
- Groen (politieke partij). (s.d.). Dans *Wikipédia*.
[https://nl.wikipedia.org/wiki/Groen_\(politieke_partij\)](https://nl.wikipedia.org/wiki/Groen_(politieke_partij))
- Groen. (s.d.). *Meyrem Almaci*. <https://www.groen.be/meyrem-almaci>

- Herbecq, J. (2014). *Charles Picqué est élu président du Parlement bruxellois* - RTBF Actus. RTBF. <https://www.rtb.be/article/charles-picque-est-elue-president-du-parlement-bruxellois-8288348>
- Henne, B. (2019, 16 janvier). *Pourquoi Benoit Lutgen quitte maintenant la présidence du CDH ?* - RTBF Actus. RTBF. <https://www.rtb.be/article/pourquoi-benoit-lutgen-quitte-maintenant-la-presidence-du-cdh-10119779>
- Jambon, J. (s.d.). Jan Jambon. <https://www.linkedin.com/in/jan-jambon-a5989a5/?originalSubdomain=be>
- John Crombez. (s.d.). <https://www.senate.be/www/?MIval=showSenator&ID=4555&LANG=fr>
- Le Gouvernement régional. (s.d.). Région de Bruxelles-Capitale. <https://be.brussels/fr/propos-de-la-region/structure-et-organisation/parlement-ministres/le-gouvernement-regional>
- Les engagés (parti politique). (s.d.). Dans *Wikipédia*. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Engagés_\(parti_politique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Engagés_(parti_politique))
- Le Soir. (2025, 22 août). *Eva De Bleeker quitte la présidence de l'Open VLD, Frédéric De Gucht attendu* comme...<https://www.lesoir.be/694654/article/2025-08-22/eva-de-bleeker-quitte-la-presidence-de-lopen-vld-frederic-de-gucht-attendu-comme>
- Liesbeth Homas. (s.d.). <https://www.senate.be/www/?MIval=showSenator&ID=4580&LANG=fr>
- Maouane, R. (s.d.). *Rajae Maouane*. [Profil LinkedIn]. LinkedIn. <https://www.linkedin.com/in/rajaemaouane/?originalSubdomain=be>
- Michel, C. (s.d.). *Charles Michel* [Profil LinkedIn]. LinkedIn. <https://www.linkedin.com/in/charles-michel-eu/>
- Ministre-président de la région de Bruxelles-Capitale. (s.d.). https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministre-président_de_la_région_de_Bruxelles-Capitale
- Ministre-président du gouvernement flamand. (s.d.). Dans *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministre-président_du_gouvernement_flamand
- Ministre-président du gouvernement wallon. (s.d.). Dans *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministre-président_du_gouvernement_wallon

- Mouvement réformateur (Belgique). (s.d.). Dans *Wikipédia*.
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_réformateur_\(Belgique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_réformateur_(Belgique))
- MR. (2026, 5 janvier). *Le Président* - MR. <https://www.mr.be/mouvement/lepresident/>
- Open Vlaamse Liberalen en Democraten. (s.d.). Dans *Wikipédia*.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Open_Vlaamse_Liberalen_en_Democraten
- *Onze mensen*. (s. d.). <https://www.openvld.be/person-overview/onze-mensen-1>
- Parlement de Wallonie. (s.d.). *Liste des présidents du Parlement depuis 1980*.
https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=comp_presidents
- Parlement francophone bruxellois. (s.d.). *Bertin Mampaka Mankamba*.
<https://www.parlementfrancophone.brussels/deputes/mampaka-mankamba-bertin>
- Parti du travail de Belgique. (s.d.). Dans *Wikipédia*.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_du_travail_de_Belgique
- Parti socialiste (Belgique). (s.d.). Dans *Wikipédia*.
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_socialiste_\(Belgique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_socialiste_(Belgique))
- Parti Socialiste. (s.d.). *Paul Magnette*. https://www.ps.be/paul_magnette
- Parti Socialiste. (s.d.). *Rudi Vervoort*. https://www.ps.be/rudi_vervoort
- *Peter Mertens*. (s. d.). PTB. <https://www.ptb.be/visages/peter-mertens>
- Présidence de la Chambre des Représentants en Belgique : La Chambre.be. (2025). La Chambre des représentants : Le président (Fiche n° 12.03).
https://www.lachambre.be/kvvcr/pdf_sections/pri/fiche/fr_12_03.pdf
- *Qui est qui*. (s. d.). Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA). <https://francais.n-va.be/qui-est-qui>
- *Rohonyi Sophie - DéFI*. (2025, 4 avril). DéFI. <https://www.defi.be/les-elus/sophie-rohonyi/>
- Rtb, & Rtb. (2018, 20 octobre). *Co-présidence : retour sur les duos Ecolo - RTBF Actus*. RTBF. <https://www.rtb.be/article/co-presidence-retour-sur-les-duos-ecolo-10051895>
- Sénat de Belgique. (s.d.). *Rôle et Compétence du Président*.
https://www.senate.be/www/?MIval=index_senate&LANG=fr&MENUID=11100

- Site officiel de Maxime Prévot.
(s.d.). *Biographie*. <https://prevot.belgium.be/fr/biographie>
- Stroobants, J. (2023, 2 décembre). En Belgique, la chute de Conner Rousseau, le président des socialistes flamands. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2023/12/02/en-belgique-la-chute-de-conner-rousseau-le-president-des-socialistes-flamands_6203493_4500055.html
- Touriel, A. (2025, 26 avril). *Valérie Van Peel est élue nouvelle présidente de la N-VA avec 96 % des voix : portrait de la remplaçante de Bart De Wever - RTBF Actus*. RTBF. <https://www.rtbf.be/article/valerie-van-peel-est-elue-nouvelle-presidente-de-la-n-va-avec-96-des-voix-portrait-de-la-remplacante-de-bart-de-wever-11516287>
- Rutten, G. (s.d.). *Gwendolyn Rutten*. [Profil LinkedIn]. LinkedIn. <https://www.linkedin.com/in/gwendolyn-rutten-100730b/>
- Vlaams Parlement. (s.d.). *Gewezen voorzitters* <https://www.vlaamsparlement.be/nl/over-ons/gewezen-voorzitters>
- Vooruit. (s.d.). *Accueil*. <https://www.vooruit.org/>
- Wallonie.be. (s.d.). Composition du Gouvernement de Wallonie. <https://www.wallonie.be/fr/acteurs-et-institutions/wallonie/gouvernement-de-wallonie/composition>

4. Outils

- Google. (2026). *Gemini* (Version du 2 janvier 2026) [Grand modèle de langage]. <https://gemini.google.com>
- Druide informatique. (2024). Antidote 11 [Logiciel]. Druide informatique. <https://www.antidote.info/>

8 Annexes

Annexe A – Tableau 1 : répartition genrée des postes politiques à forte légitimité institutionnelle (Belgique, 2014-2025)

Tableau 1 : Répartition genrée des postes politiques à forte légitimité institutionnelle
(Belgique, 2014-2025)

Poste	Femmes	Hommes	Totale	% de femme
Premier/ère ministre	1	4	5	20%
Président(e) de la Chambre des représentants	1	2	3	33%
Président(e) du Sénat	5	2	7	71%
Président(e) du Gouvernement Wallon	0	4	4	0%
Président(e) du Gouvernement Flamand	1	3	4	25%
Président(e) du Gouvernement Bruxellois	0	3	3	0%
Président(e) du Parlement Wallon	0	6	6	0%
Président(e) du Parlement Flamand	1	3	4	25%
Président(e) du Parlement Bruxellois	0	3	3	0%
Président(e) du Partis MR	0	3	3	0%
Président(e) du Partis PS	0	2	2	0%
Président(e) du Partis PTB	0	2	2	0%
Président(e) du Partis Ecolo	4	4	8	50%
Président(e) du Partis Défi	1	2	3	33%
Président(e) du Partis Les Engagés	0	4	4	0%
Président(e) du Partis Vooruit	1	3	4	25%
Président(e) du Partis N-VA	1	1	2	50%
Président(e) du Partis Groen	2	2	4	50%
Président(e) du Partis Open VLD/Anders	2	3	5	40%
Président(e) du Partis Vlaams Belang	0	1	1	0%

Source : Elaboration personnelle créée à partir de multiples sources (voir listes complète dans Annexe B).

Annexe B – Liste des sources utilisées dans le cadre de la réalisation du graphique 1

Présidence du Sénat en Belgique

Sénat de Belgique. (s.d.). *Rôle et Compétence du Président*.

https://www.senate.be/www/?MIval=index_senate&LANG=fr&MENUID=11100

Présidence de la Chambre des Représentants en Belgique :

La Chambre.be. (2025). La Chambre des représentants : Le président (Fiche n° 12.03). https://www.lachambre.be/kvvcr/pdf_sections/pri/fiche/fr_12_03.pdf

Présidence des Parlements des Régions

Wallonie : Parlement de Wallonie. (s.d.). *Liste des présidents du Parlement depuis 1980*. https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=comp_presidents

Flandre : Vlaams Parlement. (s.d.). *Gewezen voorzitters* <https://www.vlaamsparlement.be/nl/over-ons/gewezen-voorzitters>

Bruxelles :

Herbecq, J. (2014). *Charles Picqué est élu président du Parlement bruxellois* - RTBF Actus. RTBF. <https://www.rtb.be/article/charles-picque-est-elue-president-du-parlement-bruxellois-8288348>

Parlement francophone bruxellois. (s.d.). *Bertin Mampaka Mankamba*. <https://www.parlementfrancophone.brussels/deputes/mampaka-mankamba-bertin>

Belga. (2019, 18 juillet). *Elu à la présidence du Parlement bruxellois, Rachid Madrane reste temporairement ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles* - RTBF Actus. RTBF. <https://www.rtb.be/article/elu-a-la-presidence-du-parlement-bruxellois-rachid-madrane-reste-temporairement-ministre-de-la-federation-wallonie-bruxelles-10273897>

Présidence de gouvernement régionale

Wallonie.

Ministre-président du gouvernement wallon. (s.d.). Dans *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministre-président_du_gouvernement_wallon

Wallonie.be. (s.d.). Composition du Gouvernement de Wallonie. <https://www.wallonie.be/fr/acteurs-et-institutions/wallonie/gouvernement-de-wallonie/composition>

Borsus, W.(s.d.). *Willy Borsus* [Profil LinkedIn]. LinkedIn.
<https://www.linkedin.com/in/willy-borsus-a16362164/?originalSubdomain=be>

Flamand

Gouvernement flamand. (s. d.). Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA). <https://francais.n-va.be/gouvernement-flamand>

Ministre-président du gouvernement flamand. (s.d.). Dans *Wikipédia*.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministre-président_du_gouvernement_flamand

Jambon, J. (s.d.). Jan Jambon. <https://www.linkedin.com/in/jan-jambon-a5989a5/?originalSubdomain=be>

Liesbeth Homas. (s.d.).
<https://www.senate.be/www/?MIval=showSenator&ID=4580&LANG=fr>

Geert Bourgeois. (s.d.).
<https://www.senate.be/www/?MIval=showSenator&ID=3950&LANG=fr>

Bruxelles

Le Gouvernement régional. (s.d.). Région de Bruxelles-Capitale.
<https://be.brussels/fr/propos-de-la-region/structure-et-organisation/parlement-ministres/le-gouvernement-regional>

Ministre-président de la région de Bruxelles-Capitale. (s.d.).
https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministre-président_de_la_région_de_Bruxelles-Capitale

Parti Socialiste. (s.d.). *Rudi Vervoort*. https://www.ps.be/rudi_vervoort

Biard, B., Blaise, P., Faniel, J., Govaert, S. et Istasse, C. (2019). La formation des gouvernements régionaux et communautaires après les élections du 26 mai 2019. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2444-2445(39), 5-136.
<https://doi.org/10.3917/cris.2444.0005>.

Présidence de parti politique belge

Le Mouvement Réformateur

Mouvement réformateur (Belgique). (s.d.). Dans *Wikipédia*.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_réformateur_\(Belgique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_réformateur_(Belgique))

Chastel, O. (s.d.). *Olivier Chastel* [Profil LinkedIn]. LinkedIn.

<https://www.linkedin.com/in/olivierchastel/?originalSubdomain=be>

Michel, C. (s.d.). *Charles Michel* [Profil LinkedIn]. LinkedIn.

<https://www.linkedin.com/in/charles-michel-eu/>

MR. (2026, 5 janvier). *Le Président -*

MR. <https://www.mr.be/mouvement/lepresident/>

Parti Socialiste

Parti socialiste (Belgique). (s.d.). Dans *Wikipédia*.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_socialiste_\(Belgique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_socialiste_(Belgique))

Di Rupo, E. (s.d.). *Elio Di Rupo* [Profil LinkedIn]. LinkedIn.

<https://www.linkedin.com/in/dirupoelio/?originalSubdomain=be>

Parti Socialiste. (s.d.). *Paul Magnette*. https://www.ps.be/paul_magnette

Défi

Rohonyi Sophie - DéFI. (2025, 4 avril). DéFI. <https://www.defi.be/les-elus/sophie-rohonyi/>

Démocrate Fédéraliste Indépendant. (s.d.). Dans *Wikipédia*.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Démocrate_fédéraliste_indépendant

A propos de moi. (2020, 4 avril). François de

Smet. <https://francoisdesmet.blog/about/>

PTB

Parti du travail de Belgique. (s.d.). Dans *Wikipédia*.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_du_travail_de_Belgique

Peter Mertens. (s. d.). PTB. <https://www.ptb.be/visages/peter-mertens>

Ecolo.

Ecolo. (s.d.). *Vos représentants*. <https://ecolo.be/vos-representants/>

Rtbf, & Rtbf. (2018, 20 octobre). *Co-présidence : retour sur les duos Ecolo - RTBF Actus*. RTBF. <https://www.rtbf.be/article/co-presidence-retour-sur-les-duos-ecolo-10051895>

BX1. (2018, 10 novembre). *Jean-Marc Nollet succède à Patrick Dupriez à la co-présidence d'Ecolo avec 93% des voix*. <https://bx1.be/categories/news/jean-marc-nollet-succede-a-patrick-dupriez-a-co-presidence-decolo-93-voix/>

Maouane, R. (s.d.). *Rajae Maouane*. [Profil LinkedIn]. LinkedIn.
<https://www.linkedin.com/in/rajaemaouane/?originalSubdomain=be>

Les engagés.

Les engagés (parti politique). (s.d.). Dans *Wikipédia*.
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Engagés_\(parti_politique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Engagés_(parti_politique))

Site officiel de Maxime Prévot.
(s.d.). *Biographie*. <https://prevot.belgium.be/fr/biographie>

Engagés, L. (s. d.). *Les visages | Les Engagés*. Les Engagés. <https://www.lesengages.be/les-visages/>

Centre démocrate humaniste. (s.d.). Dans *Wikipédia*.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_démocrate_humaniste

Henne, B. (2019, 16 janvier). *Pourquoi Benoit Lutgen quitte maintenant la présidence du CDH ? - RTBF Actus*. RTBF. <https://www.rtbf.be/article/pourquoi-benoit-lutgen-quitte-maintenant-la-presidence-du-cdh-10119779>

Vooruit

Vooruit. (s.d.). *Accueil*. <https://www.vooruit.org/>

Depraetere, M. (s.d.). *Melissa Depraetere*. [Profil LinkedIn]. LinkedIn.
https://www.linkedin.com/in/melissa-depraetere-7111bb162/?locale=en_US

John Crombez. (s.d.).
<https://www.senate.be/www/?MIval=showSenator&ID=4555&LANG=fr>

Curriculum vitae | Bruno TOBBACK | Députés | Parlement européen.
(s. d.). [https://www.europarl.europa.eu/meps/fr/256885/BRUNO_TOBBACK/cv#det](https://www.europarl.europa.eu/meps/fr/256885/BRUNO_TOBBACK/cv#detailedcardmep)
[ailedcardmep](https://www.europarl.europa.eu/meps/fr/256885/BRUNO_TOBBACK/cv#detailedcardmep)

Stroobants, J. (2023, 2 décembre). En Belgique, la chute de Conner Rousseau, le président des socialistes flamands. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2023/12/02/en-belgique-la-chute-de-conner-rousseau-le-president-des-socialistes-flamands_6203493_4500055.html

N-VA

Qui est qui. (s. d.). Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA). <https://francais.n-va.be/qui-est-qui>

Touriel, A. (2025, 26 avril). *Valérie Van Peel est élue nouvelle présidente de la N-VA avec 96 % des voix : portrait de la remplaçante de Bart De Wever - RTBF Actus*. RTBF. <https://www.rtbf.be/article/valerie-van-peel-est-elue-nouvelle-presidente-de-la-n-va-avec-96-des-voix-portrait-de-la-remplacante-de-bart-de-wever-11516287>

Groen

Groen Brussel. (s.d.). *Onze mensen*. https://www.groenbrussel.be/onze_mensen

Groen (politieke partij). (s.d.). Dans *Wikipédia*.
[https://nl.wikipedia.org/wiki/Groen_\(politieke_partij\)](https://nl.wikipedia.org/wiki/Groen_(politieke_partij))

Groen. (s.d.). *Meyrem Almaci*. <https://www.groen.be/meyrem-almaci>

Groen. (2022, 11 juin). *Nadia Naji en Jeremie Vaneeckhout nieuwe covoorzitters van Groen*. https://www.groen.be/nieuwe_covoorzitters

Open VLD/ Anders

Onze mensen. (s. d.). <https://www.openvld.be/person-overview/onze-mensen-1>

Open Vlaamse Liberalen en Democraten. (s.d.). Dans Wikipédia.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Open_Vlaamse_Liberalen_en_Democraten

Le Soir. (2025, 22 août). *Eva De Bleeker quitte la présidence de l'Open VLD, Frédéric De Gucht attendu comme...* <https://www.lesoir.be/694654/article/2025-08-22/eva-de-bleeker-quitte-la-presidence-de-lopen-vld-frederic-de-gucht-attendu-comme>

A.P. (2023, 28 juin). *Egbert Lachaert quittera la présidence de l'Open VLD après l'été - RTBF Actus*. <https://www.rtb.be/article/egbert-lachaert-quittera-la-presidence-de-l-open-vld-apres-l-ete-11220243>

Rutten, G. (s.d.). *Gwendolyn Rutten*. [Profil LinkedIn]. LinkedIn.

<https://www.linkedin.com/in/gwendolyn-rutten-100730b/>

Vlaams Belang

De partij - Vlaams Belang (2022, 29 septembre). Vlaams Belang.

<https://www.vlaamsbelang.org/de-partij>

Annexe C – Tableaux d’analyse des entretiens

Thème 1 : légitimité

1 – Assoir leur légitimité par l’expertise et le travail

PTB 2 : « Mais oui, parce que le fait que tu as pendant 5 ans participé à une institution qui est le Parlement, ça te donne effectivement de la visibilité, ça te donne aussi une certaine expérience. (...)Une fois que tu sais comment ça fonctionne, tu peux mieux, tu peux donner une vision plus réaliste de ce qui est possible ou pas possible dans le Parlement. » (138-143)

Engagés 2 : « Heureusement, j'avais quand même fait un mandat, parce que si c'était le premier mois, je crois que je serais partie en pleurant. » (668-669)

Engagés 2 : « Je pense qu'avec l'expérience, l'âge, la maturité encore plus, on va dire. Et puis ce qu'il y a, c'est que mon expérience à moi, puisque je suis passée par différents mandats d'exécutif et tout, je sais pas, ça forge un peu. Et puis on arrive... Je répète encore une fois, mais le nombre d'années fait que l'âge augmente aussi, c'est que maintenant on se retrouve avec des plus jeunes aussi qui ont moins d'expérience et donc des hommes. » (729-732)

Engagés 2 : « C'est la façon dont on lit, on appréhende, on s'intéresse, on se questionne. Et je dirais même qu'à la limite, maintenant, parfois, je peux lire un peu en diagonale. Parce qu'avant, je lisais du mot à mot, quoi. Mais... Il y a une habitude. Il y a ce qui fait que là, maintenant, on peut répondre plus du tac au tac. » (783-786)

Engagés 2 : « Parce qu'au début, il y a quand même une sorte de petite appréhension, le souci de bien faire et tout. Avec le temps, toujours le souci de bien faire, mais on a plus la certitude de faire bien dans ce qu'on fait. On est ancré, on a plus d'assurance. Donc... » (811-814)

PTB 1 : « La légitimité, c'est notre expérience. Ça me laisse vraiment être à l'aise dans mes convictions et dans mes paroles, dans ce que je dis. » (203-204)

PTB 1 : « J'ai été voir les enseignants, j'ai été au manif des étudiants, et là je me suis dit, « je suis députée, je peux aller jusqu'au bout de ce point-là ». (...) Et là je me suis dit, c'est ça en fait. Là je me suis sentie vraiment légitime » (405-409)

PS1 : « Le fait de travailler beaucoup, et d'être présent. Fin je vous dire il n'y a pas de secret, être responsable politique, ça n'est pas un 38 heures semaine. » (486-488)

PS1 : « Alors moi, je n'ouvre la parole que si je sais de quoi je parle. Et en général, c'est préparer quoi, je suis une bosseuse. Donc, j'arrive à m'imposer par ma force de persuasion, par mes arguments, par mon travail, par mes compétences. » (263-265)

MR1 : « Donc la légitimité... allé dans le milieu politique, elle s'est construite au fil du...du travail. » (375)

Ecolo 2 : « Et euhm... en fait, sur un sujet comme celui-là, je me sens tout à fait légitime, parce que moi, ça fait 15 ans que je travaille dans l'environnement. Que... Je pense qu'au niveau du Parlement... D'ailleurs, mes collègues députés parfois se tournent vers moi pour me dire... Enfin ils le formulent parfois même. C'est « [prénom de l'enquêtée] me dira si je me trompe ». Mais tu vois, donc je suis reconnue comme experte de ces questions-là. » (636-640)

Ecolo 1 : « Donc, pas sur de questions de genre. Si c'est ça la question, la réponse est non. Euhm [temps d'arrêt]. Parce qu'aujourd'hui, j'ai assez de bagages pour que ce ne soit plus spécialement nécessaire. » (299-301)

Ecolo 1 : « Par contre, la crédibilité, elle vient du fait de faire bien ce qu'on te demande de faire comme député. » (429-430)

	Ecolo 1 : « Sous cette législature, je me sens totalement légitime. Aussi peut-être parce que j'étais ministre avant. » (539-540)
2 – Puiser leur crédibilité/légitimité de terrain	PTB 2 : « Effectivement, bien connaître tes dossiers. Les gens le voient tout de suite. Les gens le voient vite si tu sais de quoi tu parles ou pas. C'est pour ça que on choisit les dossiers. On ne travaille pas avec la même intensité sur tous les dossiers qui viennent à l'heure du jour. On a des dossiers qu'on maîtrise et qu'on travaille beaucoup plus. » (453-456) Engagés 2 : « Il faut être sur le terrain tout le temps. Il faut être sur le terrain. Il faut être à l'écoute. Il faut rencontrer. Il faut comprendre. Il faut agir. Aussi, c'est l'action. C'est... Action, réaction... [rires]. Fin non mais voilà, c'est dans l'action, aussi, qu'on est reconnu. » (303-305) Engagés 2 : « c'est comme ça que je vois mieux mon rôle, moi, moi qui suis quelqu'un de terrain de rencontre avec les gens, mais c'est ce que je fais maintenant (...) Ça, c'est... Moi, je joue beaucoup plus mon rôle, je ressens beaucoup plus, et de satisfaction, et d'intérêt, et de me dire que ça a du sens et que ça apporte quelque chose, quand je fais ça, de jouer les intermédiaires, de rencontrer, d'aller chercher les bonnes personnes » (454-464) PS1 : « Une très grande disponibilité, et une connaissance des dossiers, un travail de terrain qui est important, de connexion. Il faut mixer un peu, c'est comme un bon professeur d'université. » (490-492) PTB 1 : « L'expérience du terrain. (...)C'est l'expérience du terrain... parfois je peux faire des postes, je ne réponds pas aux détracteurs, je ne vais pas parler comme une influenceuse, c'est ma communauté qui répond, parce que c'est mon expérience du terrain qui prime » (195-199) PTB 1 : « Mais je n'ai pas du tout coupé les liens et au contraire ça nourrit toutes mes interventions en fait. » (235-236) MR2 : « Et moi, ce qui me porte, en tout cas, c'est mon expérience de terrain. Donc c'est vraiment pour ça aussi que le fait d'être députée bourgmestre me sert beaucoup, parce que c'est ma motivation aussi de relayer les problématiques que je rencontre sur le terrain auprès des personnes qui décident ici des décrets qui seront appliqués dans ma commune demain. Et donc ça, c'est clairement ça qui nourrit mon travail. » (255-259) Ecolo 2 : « Euhm... Donc voilà, là, je me sens légitime. Je connais les acteurs de terrain. J'ai le bon réseau. Donc là, oui, je me sens tout à fait à ma place et légitime. Et dans mon rôle aussi parlementaire, de pas uniquement dénoncer, mais aussi faire des propositions, construire des solutions. » (644-647)
3 – Sur-préparer ses dossiers	PS1 : « Le fait de travailler beaucoup, et d'être présent. Fin je vous dire il n'y a pas de secret, être responsable politique, ça n'est pas un 38 heures semaine. Mais on n'est pas contraint à travailler, je veux dire il n'y a pas de règle, on n'a pas un contrat de travail avec 38 heures semaine. On ne pourrait pas travailler beaucoup, probablement, toute grande majorité de travail, bien plus que 38 heures, ça me semble évident. » (486-490) PS1 : « [temps d'arrêt] C'est une très bonne question. Je sais que ce phénomène existe. Je sais que du point de vue personnel, je mets un point d'honneur à connaître mes dossiers et à beaucoup travailler. Parce que pour moi, ça fait partie de ma légitimité. » (509-511) PS2 : « Je n'interviens pas si je ne sais pas de quoi je parle. Donc oui, moi je vais travailler, je vais étudier le truc, je vais le réécrire, je vais aller chercher des exemples, je vais appeler, je vais prendre des exemples sur le terrain. Je vais savoir de quoi je parle, je ne vais pas bluffer.

	Et ça, à mon avis, je ne sais pas si de manière générale les femmes vont aller vérifier les informations là où les hommes vont bluffer, je n'en sais rien. » (553-557) Écolo 2 : « Donc il faut quand même bien connaître ses dossiers. Être capable d'avoir une vue un peu de hauteur, je pense que ça joue quand même, posit... en tout cas pour moi ça joue positivement, je ne sais pas si ça joue tout à fait . » (443-445) Écolo 2 : « Mais au gouvernement, globalement ça a été, notamment parce que je pense que moi j'ai beaucoup bossé mes dossiers donc j'avais une crédibilité du fait de bien connaître mes dossiers. » (514-515)
4 – Rester cohérente	PTB 2 : « Je pense qu'il y a effectivement le fait de ce que je dis, je le fais. Donc, c'est l'adéquation entre le discours qu'on tient au Parlement et la vie qu'on mène hors du Parlement. Ça, je pense que c'est vraiment important. » (448-450) PTB 2 : « On vit avec le même budget, donc la question de payer des loyers, enfin tout ça, pour nous c'est un gros élément de cohérence, par rapport à la population. » (468-469) Engagés 2 : « En tout cas, il faut être crédible. C'est important. Il faut être crédible et je crois que le fait, comme on dit toujours, d'être vrai, de ne pas avoir de porte derrière, et ce que vous dites, vous le faites. Voilà. Ou en tout cas, vous tentez de le faire. » (637-639) MR1 : « pour avoir du crédit auprès des collègues et des citoyens... [temps d'arrêt] et pour être apprécié, beh en fait, d'abord, il faut être soi-même. Il faut pas mentir, parce que ça se ressent. [temps d'arrêt] Donc être soi-même, être à l'écoute, être vraiment engagé pour... le bien collectif avant soi-même,... » (350-353) MR2 : « Oui, je pense que la crédibilité vient aussi de l'intégrité, et donc de croire en ce qu'on fait et d'être toujours aussi... honnête. Donc ça, c'est aussi parce qu'on est éprouvé au niveau éprouvé, ou en tout cas l'expérience communale. Moi, je ne vais pas dire des choses que je sais qui sont irréalisables, par exemple. » (277-280) Écolo 1 : « Et vers l'extérieur, la crédibilité, elle est aussi liée aux partis. Et donc, si ton parti n'est pas crédible... en tout cas, Écolo, on fait des analyses là-dessus, mais c'est très difficile pour un député, une députée écologiste, par exemple, d'être crédible sur un propos économique, vers l'extérieur, alors qu'Écolo est connu par tous les électeurs, parce que ça, on l'a étudié, comme crédible, et comme premier à être le parti le plus crédible, sur tout ce qui touche à la transformation climatique, à la transformation au regard du développement climatique, à ce qui est environnemental, et aussi ce qui touche plus ou moins à l'alimentation saine. De tous les partis, pour tous les électors, Écolo est le plus crédible. » (443-450)
5 – Rester accessible et proche des citoyens	PTB 2 : « Il y a le fait de parler un langage que tout le monde comprend. (...) Moi, je pense que ce qui est surtout important, c'est de parler de façon accessible et compréhensible. Évidemment, parler juste, mais ça, c'est une question d'appréciation. Être accessible... [temps d'arrêt] ne pas se cacher dans un bunker où, enfin voilà, il faut être accessible. » (456-462) PS1 : « Une très grande disponibilité, et une connaissance des dossiers, un travail de terrain qui est important, de connexion. Il faut mixer un peu, c'est comme un bon professeur d'université. » (490-492) PS1 : « J'ai... Oui j'ai besoin qu'on soit légitime parce que c'est... on représente, en fait... mon sentiment comme que responsable politique, c'est que nous on est au service du public, et on représente les gens. Et qu'il y a une attente qui est très forte, les gens ont toujours, souvent peu confiance dans les responsables politiques, donc on a une exigence en terme de responsabilité, de résultats, de force de travail, les attentes sont énormes et donc il ne faut pas décevoir les gens. » (535-540)

	MR1 : « Je pense que c'est ça que les citoyens attendent, c'est qu'on soit de tous les dossiers... euh... qu'on ait les mains dans le cambouis au niveau du travail, et qu'on soit à leur contact. Que ce soit par mail, par SMS, par WhatsApp maintenant, ou par téléphone, et sur le terrain. » (100-102) MR1 : « Et je... fin je le dis qu'il faut être au contact tout le temps, être... Il faut aimer les gens. Il faut... être avec eux. Il faut parler avec eux. Il faut leur répondre. Il faut pas demander à votre secrétaire de répondre aux mails. Il faut le faire soi-même pour prendre le pouls. » (334-337) MR1 : « En tant que bourgmestre, on est vraiment... Et plus encore en tant que bourgmestre qu'en tant que échevin, on est vraiment euh, confronté au réalité... des gens, aux réalités des communes. [temps d'arrêt] » (539-541) MR2 : « Et c'est le message que je fais vraiment passer. Même à la commune chez nous. Quand il y a un problème, je dis n'hésitez pas. Envoyez-moi un mail. Dites-moi où ça coince. » (485-486)
6 – Avoir le soutien des pairs	PTB 2 : « Et donc, au moment de l'élection, j'ai eu des messages de gens que j'avais quittés cinq ans plus tôt qui m'ont envoyé des petits mots en disant « Ah oui, c'est bien, j'ai un peu vu ta campagne, j'ai retrouvé la déléguée syndicale, je suis contente, bravo, continue ». Donc ça fait vraiment du bien. » (527-530) Engagés 2 : « Ne fût-ce que tout simplement... je ne vais pas dire au quotidien, mais de façon hebdomadaire, quand en commission, les ministres, la ministre, je vous remercie pour votre question parce qu'elle est vraiment intéressante. Tu te dis, ben voilà, c'est bien fait de la poser, ça fait plaisir. » (823-826) Engagés 2 : « Et quand je faisais parfois certaines interventions, j'ai déjà été applaudie. Ben, ça fait plaisir. C'est même un peu gênant au départ. Mais voilà, quoi. » (874-876) PS1 : « J'arrive à un moment de ma vie où je suis, à ce moment-là, beaucoup plus visible, puisque je sors d'un bilan ministériel. Donc c'est plus facile en termes de notoriété que pour d'autres gens qui doivent débiter et pour qui c'est...c'est.. une autre manière de rentrer en contact avec les gens. Moi, j'ai eu énormément de retours positifs de la population, vraiment beaucoup de soutien à titre personnel, ça, je l'ai senti. » (184-188) PS1 : « Oui oui, bien sûr on a toujours besoin de reconnaissance évidemment. Oui oui je ne me sentrais pas légitime si mes collègues ne m'aimaient pas et en sentaient pas que c'était naturelle que je sois leur resp... que je sois le leader du groupe. » (547-549) PS2 : « Et ça, heureusement, grâce à mes collègues, nos parties, qui m'ont vraiment hyper soutenue, et puis ma famille, mes parents, etc., mes collègues, mon équipe, j'ai vite dépassé ça. » (355-357) PS2 : « Plus utiliser cette personnalité et ce fait de vivre les choses à 100% à bon escient, c'est très apprécié par les engagés, j'ai beaucoup de gens qui viennent me le dire, en tout cas, tu parlais avec tes trippes, etc. Bon, le PTB, évidemment, je serai le premier à m'applaudir, les autres du PS aussi. » (383-386) PS2 : « Et donc, jusqu'à présent, j'ai beaucoup de retours hyper motivants, hyper... J'ai eu plein de messages, même encore, pour ma question, « Bravo, t'as été parfaite. » Magnifique, des applaudissements, même des groupes opposés. Ouais, voilà, c'est vrai que ça nourrit. Ça nourrit, pas l'égo, ça nourrit le travail, en fait. » (582-585) MR1 : « Et comme j'étais la plus jeune arrivée, j'ai été prise quand même dans un cocon par les plus anciens. » (36-37) MR2 : « J'ai toujours été très soutenue par le bourgmestre précédent quand j'ai été députée alors que j'étais échevine. Donc il m'a toujours encouragée. « C'est très bien, c'est très bien, investis-toi, c'est magnifique ». »(459-461)

	Ecolo 2 : « D'ailleurs, mes collègues députés parfois se tournent vers moi pour me dire... Enfin ils le formulent parfois même. C'est « [prénom de l'enquêtée] me dira si je me trompe ». Mais tu vois, donc je suis reconnue comme experte de ces questions-là. » (638-640)
7 – Légitimer par le vote	PTB 1 : « Même s'ils essaient, moi ça ne m'intéresse pas. Parce que je suis très focus. Je suis ici pour mes raisons, les gens m'ont fait confiance, je suis ici pour amener une certaine parole, la pratique du terrain, et les gens attendent un retour. » (156-158) PTB 1 : « Ici, la seule pression véritable, c'est vraiment d'être mandatée par les gens. » (272-273) PS1 : « Dans les deux... dans les deux, à la fois parce que j'étais élue et donc je pouvais influencer le règlement dispositif légaux et à la fois parce que j'avais une responsabilité dans mon parti et que je suis la lanceuse d'alerte ou celle qui dépasse... comme...derrière toutes les femmes qui veillent et qui savent bien comment je peux m'exprimer avec beaucoup plus de liberté. Parce que c'est plus difficile de m'attaquer, parce que j'ai une légitimité électorale. » (300-304) PS1 : « De mon point de vue, la légitimité démocratique, donc électorale, d'une part. » (486) MR1 : « Mais même encore maintenant...moi, j'ai la légitimité parce qu'on a les résultats sur [nom de la commune 2] et le travail qui est reconnu...que par les citoyens. » (373-374) MR2 : « Mais c'est important d'avoir cette légitimité. Mais là, c'est l'électeur qui la donne en politique. C'est la sanction, c'est l'électeur qui la donne. Pas du mandat, mais on a des résultats électoraux. » (437-438) MR2 : « Donc, que ce soit pour les mandats communaux fédéraux, j'avais quand même fait des beaux scores aussi. Donc oui, c'était légitime. Je n'avais pas l'impression d'avoir pris la place de quelqu'un qui aurait pu faire un bon score. » (453-455)
8 – Prouver sa légitimité par sa résilience et sa capacité à encaisser les coups	PTB 2 : « Et donc, il était vraiment très virulent et même violent devant ses mots. Et là, waouh, c'est quand même confrontant et un peu déstabilisant. Heureusement que j'avais les collègues autour de moi, parce que sinon c'était pour faire bloc. J'étais comme ça. » (579-582) Engagés 2 : « Il faut se blinder un peu. On ne peut pas plaire à tout le monde. Même si on a la sensation de bien faire il faut bien le reconnaître. Il faut le savoir. Il faut l'encaisser. Il faut l'intégrer. Et il faut l'accepter. On n'est pas fait pour s'entendre. Mais il faut un peu une philosophie. Parce que ce n'est pas toujours donné au début de l'accepter comme ça. » (902-905) PS1 : « je n'ai pas pu figurer sur la liste. Et moi ça a été une violence inouïe, parce que j'étais une jeune femme pleine d'idées, en plus on me l'avait demandé, et donc j'accepte, et puis je me rends compte qu'en fait il y avait des jeux de...de politique que je n'avais pas du tout vu venir, donc j'ai pleuré pendant 24 heures. Et c'était vraiment, c'était une giflette super violente, et en même temps, à chaque fois face à la difficulté, après 24 heures, je me suis dit, bon, j'ai été confrontée à une expérience politique violente. (...) J'ai fait campagne pour que les gens votent pour le PS, et je crois que ça a surpris les gens qui étaient présents, en disant, en fait, il ne suffit pas de la bloquer, elle va quand même... les valeurs sont plus fortes que les questions individuelles, et j'ai fait campagne. Et ça n'a pas...et je crois que ça a été vécu par des gens en disant, tiens, en fait, elle a un parcours, elle est déterminée. » (140-151) PS1 : « Et en fait, ça m'a permis de développer de la résilience. Et de... et de du coup, d'être un moteur aussi, par rapport à mes paires, donc j'ai toujours été très très attentive, justement, à ce que j'avais vécu, n'arrive plus, ou de parrainer, de marrainer, et de former, et des jeunes, et des femmes. » (160-162) Ecolo 2 : « Je pense qu'être capable de prendre des coups, ça joue aussi. Donc là pour le coup, (rire) c'est le cas de le dire, l'épreuve que j'ai vécue en fin de mandat, j'ai plusieurs personnes qui sont venues me voir après en me disant, « bah chapeau, t'as fait face, ça a été très

	dur ce que t'as vécu et tu t'es relevé...Et en plus tu t'es présenté aux élections, t'as été élue et tu sièges aujourd'hui quoi ». Donc il y a un peu ce côté... euh... baptême du feu entre guillemets. Ou euh « Baptême du feu » n'est pas le bon mot parce que tout le monde ne passe pas par ce niveau de violence, parce que ça a été très très violent. Mais il y a ce côté, « Ok, elle sait prendre des coups, elle ne s'effondre pas aux premières attaques ». Et ça encore peut-être plus en tant que femme, où on ne s'attend pas à ce qu'une femme résiste comme ça. Euhm... » (445-453)
--	--

Thème 2 : Confrontation aux codes masculins et au sexisme	
1 – Refuser de se laisser couper/invisibiliser	PTB 2 : « Et là, il y a eu une réaction, mais vraiment spontanée et unanime, de toutes les femmes dans le Parlement. Tout parti confondu, on s'est toutes rassemblées, on s'est mises au milieu du Parlement, on a fait une photo en disant « Non, non, non, Valérie Debus doit rester là. ». Donc là, c'était effectivement... Une action en tant que... respectée en tant que femme. » (342-345) PS1 : « je me souviens que je suis intervenue directement, parce que c'était M. X à l'époque, il était au MR, et il attaquait, et je voyais que personne dans mon groupe ne répondait, donc tout de suite je lui ai rentré dans le lard. » (474-476) PS2 : « Évidemment, on est dix à poser une question sur la même question, donc on se relie à une interpellation, donc on se suit les uns les autres. Évidemment, il ne fait que me couper à moi, tout le temps, tout le temps, il ne me laisse pas finir une phrase. Il me coupe, il me coupe, il me coupe hors micro, donc pour me déstabiliser, et donc à un moment donné, je pète les plombs en disant « Mais jamais je vais finir une phrase, en fait, ici ». Fin bref. » (223-227) MR1 : « Ils ne s'en rendent pas compte. Et donc ça m'est arrivé plusieurs fois d'être coupée ou...d'insister à un moment donné pour prendre la parole, parce que.. [temps d'arrêt] Pas qu'ils décident de ne pas la donner, c'est qu'ils ne l'entendent pas. [temps d'arrêt] » (386-388) Ecolo 1 : « Et donc, à un moment donné, j'ai joué le fait qu'il me coupait sans cesse, parce que je suis une femme que euh..., etc. Mais, voilà... Mais en même temps, c'est important de ne pas laisser faire, parce que si moi, c'est quelque chose qui ne m'affecte pas du tout, et je sais qu'elle a ma relation avec lui, ça veut dire qu'on va montrer que ce n'est pas acceptable, c'est pour tous les autres. Et donc, c'est important de continuer de montrer qu'il y a une relation d'égal entre les hommes et les femmes dans un parlement, enfin, d'égal à égal, et donc, que ce n'est pas acceptable. » (313-318)
2 – Utiliser le langage et le corps pour s'affirmer	PTB 2 : « Il y en a certaines, oui, certainement... qui adoptent une tenue vestimentaire, une attitude corporelle, un langage, histoire de s'affirmer d'une façon ou d'une autre. Donc, il y en a qui se réfugient. C'est pas le bon mot. Il y en a qui sont surtout dans le langage, dans le discours, dans la présentation de ce qu'elles disent. Il y en a qui sont beaucoup plus spontanés mais qui s'affirment alors de façon plus attitude corporelle, attitude vestimentaire. Histoire de dire, oui, je suis une femme et vous devez le respecter. » (313-317) Ecolo2 : « Mais il y a aussi des femmes qui endossent un peu cette attitude entre guillemets masculine pour être considérées comme respectant les codes de la politique. Et c'est peut-être en particulier le cas dans celles qui sont très vocales en termes de conflictualité dont je parlais tantôt en fédération. Qui du coup sont forts à prendre ces codes-là quoi. Et ça je trouve ça un peu dommage. » (465-469)

3 – S’imposer de fournir le double d’efforts pour asseoir sa crédibilité	PTB 2 : « Avec ma réalité à moi, personnellement, non. Mais oui, je sais que les femmes, que ce soit en politique, ou dans les entreprises, ou dans les syndicats, elles croient qu'elles doivent faire plus et mieux pour être entendues et reconnues. » (491-493) Engagés 2 : « Mais au début, oui, moi j'ai eu l'impression qu'il fallait un peu plus s'imposer et j'avais toujours cette impression que je venais de donner mon avis ou de répondre plutôt... » (736-738) Engagés 2 : « Je dirais oui, ça l'a été. » (728) PTB 1 : « Je crois que pour ma part, on a toujours fourni plus. D'abord par mes origines, ça c'est indéniable. Le fait d'être une femme, le fait d'être issue du milieu civil, que ce soit homme ou femme, c'est un effort à faire en plus. » (249-251) PS1 : « Oui je ne voudrais pas qu'il y ait un angle d'attaque, on puisse dire « regarder comme elle est faible ». Très intéressant » (523-524) Ecolo 2 : « Oui, il y a encore des gros machos au parlement aussi, quoi. Mais je pense que ça c'est partout un peu dans la société. Mais c'est sûr que quand on est une femme en politique, d'une part, sur les sociétés, on est beaucoup plus attaquée. Ça, c'est clair. Et euh on doit faire plus ses preuves. Ça, c'est sûr. Comme dans d'autres milieux professionnels, là aussi. » (608-611) Ecolo 2 : « Oui, j'en ai fait l'expérience. Après, je pense que je l'ai intégrée. Donc je l'ai intégrée depuis toujours, en fait. » (615-616)
4 – Construire une carapace face à la violence sexiste et au cyberharcèlement	MRI : « Il me traitait de salope. Et en même temps, les autres bourgmestres aussi, donc les femmes. Donc, j'ai déposé plainte. Et au final, au fil des années, parce que ça a quand même pris du temps tout ça...on m'avait proposé une transaction...Donc, il reconnaissait, et puis de toute façon c'était public donc... Mais j'avais refusé. Mais pas forcément que pour moi, parce que je voulais vraiment marquer le coup. Et pas forcément parce que c'était lui me marquer le coup et euh... dire voilà... un... un homme ou une femme politique doit montrer l'exemple, il doit faire preuve de respect. [temps d'arrêt] Et euh... et puis on ne traite pas les femmes comme ça parce que... » (244-251) Engagés 1 : « Oui, mais ce qu'on ne parle pas, et ça, c'est un travail que je mène au Sénat, c'est toutes les violences faites aux femmes en politique. Donc, ce sont toutes les violences qui sont faites sur les réseaux sociaux. Ce sont... Moi, par exemple, j'ai subi des violences au travers de courriers anonymes où j'étais menacée, j'ai dû aller à la police parce qu'à un moment donné, ça devenait quand même... assez... Ça devenait violent, quoi. « Je vais mettre ma menace à exécution parce que je vois que vous n'avez pas mis en place ce que je vous ai demandé ». Et donc, là, tu te dis, bon, après la troisième fois, tu te dis, bon, allez, maintenant, ce coup-ci... Surtout que c'était des courriers anonymes que je recevais directement dans ma boîte aux lettres. » (287-294) Ecolo 2 : « Je veux dire... c'est quotidien. Ça je ne sais pas si les gens se rendent compte, mais aller voir les commentaires sur les réseaux sociaux de plusieurs femmes politiques, c'est quotidien d'avoir des attaques. Alors elle, elle a eu des attaques extrêmement graves, sur des analogies sexuelles extrêmes, etc. Mais traitées de sales connes, pétasses, des commentaires sur notre physique, etc. On en a tous les jours. Et ça, je ne sais pas si les hommes en ont tous les jours. Donc ça, je pense que c'est quand même un truc très, très genré, pour le coup. » (598-603)
5 – Subir et déjouer le paternalisme et l’appropriation de la parole	Engagés 2 : « Non, on remarque que les plus âgés, les hommes plus âgés, ont encore ce côté macho et qu'ils aiment bien reprendre après vous. Ou dire, ou une réflexion. » (458-459) Engagés 2 : « Et puis j'avais un collègue du même groupe que moi, mais qui reprenait ce que je venais de dire, en me disant « C'est ce que j'ai dit, quoi ». Et pourquoi est-ce qu'il devait le reprendre, quoi ? Et repasser derrière moi, en quelque sorte, quoi. Je me dis ou, pourtant je pense pas que je sois quelqu'un qui m'exprime mal... enfin je pense. Et pourquoi est-ce qu'il fallait le reprendre, quoi. Maintenant, avec le recul, je me dis oui, c'est parce qu'il s'est dit, « Zut, elle a dit ce que je pensais dire, mais je vais le dire quand même ». Ou bien, là, il faudrait pas qu'elle le dise, il faut que je le dise aussi. » (739-745)

	PS1 : « C'est-à-dire qu'au niveau de mon arrondissement politique, ça a été extrêmement compliqué de faire ma place et d'avoir été soutenue justement par des personnes qui heureusement étaient influentes comme tout au-dessus la présidence de mon parti. Mais c'était quelque part quelque chose de totalement inespéré. » (115-118)
6 – S'indigner de l'étiquette de la femme « hystérique » ou « émotive »	PTB2 : « dans une réunion où tu as une discussion qui s'anime un tout petit peu, souvent, c'est les hommes qui ont la voix qui porte le plus fort. Et donc, les femmes, si elles veulent qu'on les entende, elles doivent hausser le ton. Et alors ça, c'est alors de là l'idée. Oui, c'est ça, « les femmes, vous êtes des hystériques », « vous montez sur vos grands chevaux », etc. Mais c'est parce que c'est simplement physiquement, la voix des hommes porte plus fort. » (506-511)

Thème 3 : Rapport aux lois de parité et des quotas	
1 – Accepter les quotas comme un mal nécessaire à court terme pour s'imposer	PTB2 : « Oui d'abord je trouve que c'est une bonne chose... d'ailleurs on a aussi des quotas dans notre propre partie, donc c'est important dans l'état actuel des choses c'est important de prendre des dispositifs pour donner une place aux femmes parce que s'il n'y avait pas ces dispositifs qui sont contraignants alors les femmes auraient beaucoup moins de place parce qu'il y a le discours et puis il y a la réalité et donc s'il n'y avait pas par exemple sur la liste électorale la tirette bah ça ne serait pas ça ne serait pas d'office ce ne serait pas naturel en tout cas naturellement ça ne se fait pas donc je trouve c'est très bien le fait qu'on veut qu'il y ait des quotas sur... » (188-194) Engagés2 : « C'est bien. Je pense que, comme je vous l'ai dit, il y a une évolution. Donc, ça a été nécessaire. Je pense. » (420-421) Engagés2 : Par contre, puisque j'en étais la victime à Province, je comprends très bien, quand même, qu'au niveau d'un exécutif, il faut les deux genres. » (422-423) PTB1 : « Moi j'ai jamais été pour les clivages. Je suis pour un monde où tout le monde a ses droits et ses chances. Mais je comprends qu'on doit passer par cette case-là. Si cette case-là nous permet à l'avenir d'avoir des possibilités pour tout le monde à égalité, si il faut passer par là, on passe par là. » (86-88) PS1 : « Ah ! J'y suis hyper favorable. Souvent je le dis je suis le fruit des quotas. Si on n'avait pas demandé qu'il y ait un tiers de femmes sur les listes électorales au moment où on disait il n'y a pas de femmes et de toute façon elles ne veulent pas faire de politique parce qu'elles veulent s'occuper des gosses et faire des tâches ménagères. Ce que j'ai vraiment entendu. » (273-276) PS1 : « Et le quota est une manière de préserver...parce qu'il y a un gros balancier. On s'est dit, tiens le quota ça pourrait être une période transitoire une fois que les réflexes sont installés on pourra éventuellement sortir du dispositif. Mais l'histoire nous montre systématiquement qu'à chaque fois qu'il n'y a pas de quota... ben on revient en arrière. » (280-284) PS2 : « Ces quotas, ils sont discutés, que ce soit au niveau de l'égalités femmes-hommes, ou bien de la lutte contre les minorités de manière générale... fin d'inclure les minorités de manière générale. Et je suis interpellée, je n'ai pas encore avancé par rapport à ça, parce que je suis face à une situation qui est un peu compliquée. C'est que d'un côté, je me dis, des équilibres, avant qu'ils ne soient, à l'équilibre justement, ils doivent passer souvent d'un extrême à l'autre. Et donc, il faut installer des quotas, même trop de quotas, pour qu'à un moment

	donné, il y ait une espèce d'un truc naturel qui s'installe. D'un autre côté, je me dis, on va imposer des quotas qui soient sur les femmes, et on va peut-être prendre la place d'un homme hyper investi et mettre une femme qui ne l'est pas, juste parce qu'il faut une femme. Et donc moi, je pense que ce qu'il faut, c'est pas des quotas. » (201-209) MR1 : « En fait, je trouve euh... dommage, euh... et c'est encore le cas aujourd'hui, qu'il soit nécessaire de... de aller... de cadrer pour finalement garantir euh [temps d'arrêt] l'égalité des genres, le respect des femmes et euh...une certaine parité. » (171-173) MR1 : « Donc... euh C'est parfois embêtant, mais c'est nécessaire. Parce que s'il n'y avait pas eu ça, euh il n'y aurait pas autant de femmes qui se seraient engagées en politique à l'heure d'aujourd'hui. Et fort heureusement, c'est quand même en augmentation avec les difficultés que ça comporte. » (183-186) MR 2 : « Et c'est vrai qu'il y a beaucoup de communes qui cherchaient des femmes. Alors je ne dis pas que je n'ai pas été choisie parce que j'étais une femme, mais sans doute que je faisais partie du quota des femmes qui recherchaient, certainement. Mais ça n'a jamais été un problème. » (138-141) Ecolo2 : « Je pense qu'ils sont tout à fait nécessaires. Ne fut-ce que, parce qu'il y a un retard énorme à rattraper en matière de présence des femmes dans les instances politiques. » (224-225) Ecolo1 : « Qu'il y ait eu des réglementations liées euhm... à, pour tendre à plus de parité, je trouve ça tout à fait normal. Par exemple, qu'il y ait une tirette homme/femme, je trouve ça tout à fait normal. Et je pense que les quotas sont utiles à certains moments. C'est-à-dire qu'en politique, on a bien remarqué qu'il y avait clairement une place prédominante des hommes pendant très très longtemps. Et donc, à un moment donné, pour permettre aux femmes d'être plus présentes, il a fallu passer par les quotas. » (164-168) Ecolo1 : « Mais donc, je pense qu'en politique, c'était indispensable. » (173-174) Ecolo1 : Mais je pense qu'on en a pas encore fini, de devoir à certains moments travailler par la discrimination positive à l'égard des femmes. » (585-586)
2 – Constater les limites des quotas face à la persistance des inégalités de pouvoir	PTB2 : « Euh deuxièmement c'est pas parce qu'il y a ces dispositifs que d'office tout est résolu on voit par exemple encore maintenant dans le gouvernement bruxellois les femmes qui sont dans le gouvernement ce sont des secrétaires d'État et pas des ministres où il n'y a qu'une qui est ministre je crois. Enfin bref la place des femmes dans le gouvernement bruxellois n'est pas exactement sur le même pied d'égalité que les hommes puisque les secrétaires d'État sont subordonnés à un ministre. Euh dans le gouvernement fédéral il n'y a pas assez de femmes euh et même quand il y a une femme en place euh c'est pas pour ça qu'elle est d'office autant respectée qu'un homme. » (198-204) PTB2 : « Et en même temps, cette répartition des thématiques entre les hommes s'occupent du pognon, les femmes s'occupent de la famille, de la santé, du bien-être, etc. Ça reste. Ça reste, oui. » (301-303) PTB1 : « Je veux dire, ce n'est pas le mécanisme d'aujourd'hui patriarcal qui va nous permettre d'avoir des possibilités professionnelles... qui vont dans le sens des femmes. Mais c'est toujours d'actualité, il y a toujours des difficultés pour les femmes. Les femmes ne sont quand même pas dans les postes les plus importants, on les met au niveau de la culture, de l'éducation, des trucs comme ça. » (89-93) PTB1 : « En attendant donc que ça devienne un automatisme. » (97) PS1 : « Et donc, aucun dossier ne passe, je devais connaître tous les dossiers des autres, et si je n'étais pas d'accord avec eux, alors ça se décide dans ce qu'on appelle en kerne, avec le ministre-président ou le premier ministre, si c'est fédéral, et les vice-premiers ou vice-présidents, si c'est fédéral ou région. Et tous les dossiers sont traités vraiment dans cette petite cellule. Et là, je vous le donne en mille à la région, il n'y a pas une femme, pas une femme... Au fédéral, pareil. Au fédéral, gouvernement de droite, on est chez les mecs, entre mecs,

	ça on sait, hop, ils ont mis qui comme vice-premier ministre, ne serait-ce que chez les engagés, Maxime Prévot, tout à fait légitime, le type était président... le monsieur était président de parti, c'est légitime que je sois le premier. Sauf que quand on est ministre des affaires étrangères, en général, on n'est pas vice-premier parce qu'on est très souvent à l'étranger, et donc on ne sait pas être présent. Qui le remplace quand il est absent ? Deux élus, Mme Matz et M. Krug. Eh ben, je vous le donne en mille. On fout M. Krug. Et entre hommes, ils s'arrangent. Donc on a... [temps d'arrêt] vraiment... un revert...un recul en matière de participation des femmes au poste de décision importante dans les gouvernements de droite, c'est évident. » (394-407) PS2 : « Prenons [nom du collègue candidat de l'enquêtée]. [nom du collègue candidat de l'enquêtée] était député. [nom du collègue candidat de l'enquêtée] vient défendre le BHNS à [nom de la ville 1]. Prend exactement la même position que moi, jamais personne ne le coupera. Et ça, c'est pas juste. Et c'est là-dessus qu'il faut travailler. C'est plus sur l'éducation, et sur le fait d'avoir... » (247-250) PS2 : « Donc, vous voyez les quotas, ça ne règle pas ça. D'accord ? C'est même pire. Parce que les quotas font que nous, nous sommes là. On n'est pas validés par ces gens-là parce qu'ils savent que c'est des quotas, ok. Et on doit se battre encore plus pour montrer qu'on est là parce qu'on le mérite. Et donc, je sais que les quotas, c'était la solution qu'il fallait un peu facile mettre en place. Mais moi, ce que je crois, c'est qu'il faut les éduquer, ces gamins, en fait. Et surtout l'avenir, parce que là, pour eux, c'est déjà mort. Et pas se laisser faire. Et il faut, pour moi, sanctionner aussi ce type de comportement. » (253-259) Ecolo 1 : « Là où il y a encore des soucis, c'est que dans certains partis, c'est d'abord souvent des hommes en tête de liste, ce qui n'est pas le cas à Écolo, puisqu'on a cette intention d'essayer d'être le plus paritaire possible, même si ce n'est pas toujours possible. » (191-194)
3 – Combiner ces lois à un travail d'éducation pour tendre à une égalité naturelle	PTB 2 : « Oui, il y a aussi des mesures à prendre au niveau de euh pas seulement en politique mais dans la société en général » (207-208) PTB 2 : « Oui, qui donne aux femmes la possibilité d'avoir confiance en elles et donc de prendre la place à laquelle elles ont droit » (212-213) PS2 : « Et donc, je pense que ce qu'il faut, c'est qu'il faut éduquer nos filles et nos enfants, nos hommes...et nos représentants politiques, au fait que tout le monde a le droit de s'investir en politique et qu'il y a de la place pour tout le monde, et qu'on a des sensibilités, les femmes et les hommes, complètement différentes, mais qui sont complémentaires. » (218-221)
4 – Voir la contrainte paritaire comme une entrave potentielle au choix de l'électeur ou lié au compétence	Engagés 2 : « Et en même temps, je fais partie de ceux et celles qui... ne sont pas dans l'optique qu'il faut obliger, qu'il faut contraindre, que ça doit être... » (421-422) Engagés 2 : « Mais... Je suis très mitigée dans l'aspect de dire « Non, écoute, toi, c'est toi qui as remporté le plus de suffrage, ou bien beaucoup. Mais ce ne sera pas toi, parce qu'il faut une femme à ta place. » Ça m'embête, voilà. Ça m'embête aussi dans la mesure où, si on met des femmes qui, quelque part, n'ont pas envie ou n'ont pas les compétences... Je dirais la même chose pour les hommes. » (432-435) MR1 : « Donc parfois, on a un homme en trop, et on doit aller chercher une femme, mais euh on se passe peut-être de compétences, tu vois. Alors qu'on n'a peut-être pas forcément assez de femmes, compétences ou motivations. Mais ça peut exister pour l'autre sexe aussi. » (181-183) MR2 : « Moi, je suis favorable à la parité sur la liste, permettre à l'électeur de choisir. Par contre, qu'il y ait la mixité d'un... Oui, mais de deux, non. Voilà. L'électeur, s'il choisit 5 femmes et 1 homme dans les meilleurs scores, ben voilà. (...) Il doit être suivi, quoi. Oui, pour autant qu'il y ait au minimum une femme ou un homme au collège, mais pas 2 tiers, 1 tiers. Enfin ça, ça me dérange un peu. Et voilà. Ça me dérange un peu. Mais chez nous, ça s'est fait naturellement, heureusement. On n'a pas dû dire au revoir à un homme ou à une femme. Mais je me dis, de cette façon-là, démocratiquement parlant, ça me pose problème. » (182-189)

5 – S'appuyer sur ces lois pour assurer la présence des femmes en politique	PS1 : « Sur la composition des listes électorales, quand la tirette n'est pas obligatoire, on a utilisé des dispositifs pour mettre deux hommes à la suite des autres et mettre des femmes plus loin. Donc à chaque fois j'ai dû contribuer à...faire progresser les règles du point de vue légal et du point de vue interne à mon parti également. Dans les deux... dans les deux, à la fois parce que j'étais élue et donc je pouvais influencer le règlement dispositif légaux et à la fois parce que j'avais une responsabilité dans mon parti et que je suis la lanceuse d'alerte ou celle qui dépasse... comme...derrière toutes les femmes qui veillent et qui savent bien comment je peux m'exprimer avec beaucoup plus de liberté. Parce que c'est plus difficile de m'attaquer, parce que j'ai une légitimité électorale. » (297-304) Ecolo 2 : « Et puis, d'ailleurs, c'est Stéphane Hazée, notre chef de groupe écolo, qui a quand même rappelé l'indifférence du décret parité et qui, en fait, a rebattu les cartes. Donc, effectivement, j'ai dit, mais c'est anticonstitutionnel. Et donc, elle est revenue sur la même journée. » (253-255)
6 – Subir la violence d'être instrumentalisée pour remplir les obligations paritaires	Engagés 2 : « Et donc, en 2006, ça m'intéressait, mais en même temps, comme on dit, on est venu me chercher... le parti, à l'époque, c'était le CDH, parce que c'était la première fois aux élections qu'il fallait sur la liste la moitié homme, la moitié femme. Et en 2006, ce n'est pas si vieux, ça fait jusqu'à 20 ans, ce n'était pas encore si évident qu'il y ait des femmes. Il fallait... [souffle] Il y en avait peut-être une dizaine comme ça, et puis, par contre, les autres, on a dû en trouver 23, parce que la liste était 47, donc c'était 24 femmes, 23 hommes, enfin voilà. » (39-44) Engagés 2 : « ils amènent les trois hommes, donc, je, là, je me dis, il y a un stute, là, quelque part, ben oui, il y a une obligation légale d'avoir les deux genres, s'il y a trois hommes, il faut une femme, donc, le terme, c'est, « le CDH doit apporter la femme ». Et donc, j'ai été apportée, et in fine, avant qu'on ne prête serment, il y a un des députés, des futurs députés MR, qui s'est désisté, parce que, sinon, il ne pouvait pas devenir bourgmestre de sa commune, quelques années après, et pour finir, ils ont mis une femme, donc, il faut trouver deux femmes. Là, je l'ai eu très mauvaise, mais tout était fait, tout était fait.» (112-118) Engagés 2 : « On peut dire que ça a été favorisé, à titre personnel, je l'ai pris comme... Ça a été lourd, quoi, pour moi. Mais... « Qu'est-ce que je vais foutre là quoi ». Donc, oui, c'est parfois... » (440-441) PS1 : « [souffle] On me la fait parfois ressentir comme c'est une tare de devoir choisir une femme et on est obligé. » (296-297) Ecolo 2 : « Et donc, avec cette décision du président du MR de sortir Valérie De Bue et de mettre Denis Ducarme à la place, évidemment, c'était un peu le bazar. Et ce qui est fou, c'est qu'en fait, ils ne connaissaient pas cette règle. Alors que c'est quand même un décret extrêmement connu de la politique wallonne. Et donc, Valérie De Bue, elle a eu un yo-yo émotionnel énorme. » (446-449)
7 – Rejeter l'étiquette de la « femme quota » pour revendiquer une légitimité par les voix/compétences	PS1 : « Sur la composition des listes électorales, quand la tirette n'est pas obligatoire, on a utilisé des dispositifs pour mettre deux hommes à la suite des autres et mettre des femmes plus loin. Donc à chaque fois j'ai dû contribuer à...faire progresser les règles du point de vue légal et du point de vue interne à mon parti également. Dans les deux... dans les deux, à la fois parce que j'étais élue et donc je pouvais influencer le règlement dispositif légaux et à la fois parce que j'avais une responsabilité dans mon parti et que je suis la lanceuse d'alerte ou celle qui dépasse... comme...derrière toutes les femmes qui veillent et qui savent bien comment je peux m'exprimer avec beaucoup plus de liberté. Parce que c'est plus difficile de m'attaquer, parce que j'ai une légitimité électorale. » (297-304) PS1 : « Donc, vous voyez les quotas, ça ne règle pas ça. D'accord ? C'est même pire. Parce que les quotas font que nous, nous sommes là. On n'est pas validés par ces gens-là parce qu'ils savent que c'est des quotas, ok. Et on doit se battre encore plus pour montrer qu'on est là parce qu'on le mérite. Et donc, je sais que les quotas, c'était la solution qu'il fallait un peu facile mettre en place. Mais moi, ce que je crois,

	c'est qu'il faut les éduquer, ces gamins, en fait. Et surtout l'avenir, parce que là, pour eux, c'est déjà mort. Et pas se laisser faire. Et il faut, pour moi, sanctionner aussi ce type de comportement. » (253-259) Ecolo 2 : « Donc, je n'y vais plus. Mais, à mon initiative, toutes les femmes du Parlement Wallon, on fait une photo. Donc, les femmes MR aussi, en disant, on n'est pas qu'un quota. Parce qu'à la fois, on voulait évidemment souligner l'importance du quota, mais c'était aussi le message de dire que les femmes étaient importantes, pas uniquement pour les quotas, mais aussi dénoncer l'attitude du président du MR. » (256-260)
--	---

Thème 4 : Conciliation entre mandat et vie privée	
1 – Jongler quotidiennement avec la charge mentale familiale en tant que femme	MR1 : « Et quand c'est de la politique communale, c'est tellement prenant que c'est du matin au soir, et euh... et y compris les week-ends, fin c'est 7 jours sur 7. » (78-79) MR1 : « Il faut juste trouver l'équilibre. On a plus difficile... que la plupart des hommes parce qu'il y a quand même de plus en plus d'hommes qui mettent la main à la patte maintenant. On a plus difficile que la plupart des hommes. » (471-473) Ecolo 2 : « Et ça je trouve que ça c'est un frein majeur pour moi en politique, pour la présence des femmes. C'est le fait que tout le milieu politique est organisé sur beaucoup de networking, beaucoup de rencontres sur le terrain qui ont lieu le soir ou le week-end. Quand on fait de la politique on peut pas se dire qu'on a fini à 17h quoi. On a le soir des colloques, des rendez-vous, c'est pas des dîners, c'est du travail. Parfois des dîners sont du travail aussi. Ou le week-end, il faut aller sur le terrain etc. Et en fait ça pour moi, c'est vraiment un frein majeur à la participation des femmes en politique. Parce que c'est pas facile à combiner avec une vie familiale. » (560-566)
2 – Subir l'inadéquation des horaires politiques avec son rôle de mère	MR1 : « Maintenant, mes enfants sont quand même plus grands, donc ça facilite les choses. » (448) Ecolo 2 : « Et ça je trouve que ça c'est un frein majeur pour moi en politique, pour la présence des femmes. C'est le fait que tout le milieu politique est organisé sur beaucoup de networking, beaucoup de rencontres sur le terrain qui ont lieu le soir ou le week-end. Quand on fait de la politique on peut pas se dire qu'on a fini à 17h quoi. On a le soir des colloques, des rendez-vous, c'est pas des dîners, c'est du travail. Parfois des dîners sont du travail aussi. Ou le week-end, il faut aller sur le terrain etc. Et en fait ça pour moi, c'est vraiment un frein majeur à la participation des femmes en politique. Parce que c'est pas facile à combiner avec une vie familiale. » (560-566)
3 – S'appuyer sur son entourage pour rendre le mandat possible	Engagés 2 : « Mais en tout cas, avoir le compagnon, un mari qui suit, tout comme un homme politique doit avoir une femme qui suit aussi. Et là on sent encore quand même un tout petit peu différent. » (931-933) PS1 : « Par contre, tout au cours de mon engagement, j'ai été extrêmement soutenue par ma famille. Et donc ils ont toujours été extrêmement soutenant. Ce qui m'a permis de dégager beaucoup de temps et de pouvoir consacrer l'ensemble de mon temps. On a renversé les rôles en fait. Parce que j'ai le sentiment que je n'aurais pas pu sans doute faire de la politique si je n'avais pas eu un soutien de garde pour mes enfants... de..de voilà. Et d'encouragement aussi. » (106-110) MR1 : « faire les sacrifices qui s'imposent au niveau personnel, parce que ça, c'est indéniable. [temps d'arrêt] Mais l'expliquer au sein de la famille. Il faut que la famille soit participative aussi, sinon ça ne fonctionne pas... » (353-356)

	MR2 : « Comme je l'ai dit, moi, j'ai commencé la politique en 2006. J'avais 35 ans, 3 enfants, un mari. Donc c'est une décision... Je ne dis pas qu'on l'a prise avec les enfants, mais en tout cas avec mon mari. C'est un engagement qu'on a pris ensemble. Sinon, ça ne tient pas. Il faut mettre tous les jours la discussion sur qu'est-ce que tu fais, où tu vas, qu'est-ce qui se passe, comment on se réunit. Et donc j'ai eu la chance d'avoir un mari qui a géré. Des enfants qui ont bien participé aussi. » (91-95) MR2 : « Mais voilà. Non, c'est vraiment un engagement qui implique toute sa famille. Et donc il faut le soutien de ses proches. Et c'est vrai que j'ai eu de la chance d'avoir le soutien, bien sûr, de mon mari, mais de la famille, la régie aussi. » (98-100) Ecolo 2 : « Moi j'ai de la chance que le papa de ma fille s'est énormément occupé d'elle, dans mon mandat. Je veux dire... il n'a jamais... fin il a pris beaucoup. » (577-579) Ecolo 2 : « Ma fille quand elle rentrait de l'école, oui j'avais un peu d'aide de ma maman, mais je veux dire dimanche à 21h, il y a personne pour la garder quoi. » (559-560),
4 – Constater que le milieu politique reste pensé pour des hommes déchargés du travail domestique	PS1 : « Si on n'avait pas demandé qu'il y ait un tiers de femmes sur les listes électorales au moment où on disait il n'y a pas de femmes et de rouge façon elles ne veulent pas faire de politique parce qu'elles veulent s'occuper des gosses et faire des tâches ménagères. Ce que j'ai vraiment entendu. Globalement dans la population et en disant de toute façon voilà « elles ne veulent pas être sur les listes ». » (273-277) MR1 : « Il faut juste trouver l'équilibre. On a plus difficile... que la plupart des hommes parce qu'il y a quand même de plus en plus d'hommes qui mettent la main à la patte maintenant. On a plus difficile que la plupart des hommes. » (471-473) Ecolo 2 : « C'est le fait que les hommes politiques, en fait ils ont une femme à la maison qui garde les gosses et qui fait la bouffe ou ils ont des gens qui les aident quoi. Une femme politique qui est maman solo, elle a pas ça. » (553-555) Ecolo 2 : « En soi combiner la vie privée et la vie professionnelle, c'est aussi un problème pour les hommes, mais ils s'investissent beaucoup moins dans la vie familiale. Et on sait que les charges domestiques restent plus chez les femmes. » (575-577)
5 – Rationaliser pour déculpabiliser vis-à-vis de la famille	MR1 : « Mais euh, il y a plein de métiers où la maman, elle part avant que les enfants ne soient levés parce qu'elle est infirmière ou elle travaille dans une usine ou elle fait des garderies. Donc il y a plein de métiers où les horaires ne sont pas adaptés finalement à bien concilier vie privée, vie professionnelle. » (467-470)

Thème 5 : Sororité

1 – Faire bloc de manière transpartisane pour défendre la place des femmes	PTB 2 : « Et là, il y a eu une réaction, mais vraiment spontanée et unanime, de toutes les femmes dans le Parlement. Tout parti confondu, on s'est toutes rassemblées, on s'est mises au milieu du Parlement, on a fait une photo en disant « Non, non, non, Valérie Debus doit rester là. ». Donc là, c'était effectivement... Une action en tant que... respectée en tant que femme. » (342-345) PS1 : « J'ai été de celles qui ont défendu Valérie De Bue directement quand j'ai appris que son président parti voulait la virer pour mettre monsieur Ducarme à sa place. » (285-287) PS1 : « par M. Soupart, un député MR de Mons, qui a levé sa main de manière sa main de manière agacée, « Je comprends rien à ce qu'elle dit, elle parle trop vite, c'est quoi cette manière de s'exprimer ? ». Et moi prise un peu au dépourvu, c'est Fadila Laanan qui est intervenue
--	---

	pour me défendre, en disant, « Mais c'est vous, c'est quoi cette manière d'agresser comme ça, les députés, Mme [nom de l'enquêtée] s'exprime très bien, tout le monde a compris, si vous ne comprenez pas... ». » (364-369) PS2 : « Il y avait eu cette histoire d'insatisfaites, mais ce n'était pas moi. C'est moi qui suis montée au créneau. » (412) MR1 : « Mais en société, je pense que les femmes ont appris quand même à remettre les hommes à leur place et à leur dire quand ils débordent. » (235-236) MR1 : « Il me traitait de salope. Et en même temps, les autres bourgmestres aussi, donc les femmes. Donc, j'ai déposé plainte. Et au final, au fil des années, parce que ça a quand même pris du temps tout ça... on m'avait proposé une transaction... Donc, il reconnaissait, et puis de toute façon c'était publique donc... Mais j'avais refusé. Mais pas forcément que pour moi, parce que je voulais vraiment marquer le coup. Et pas forcément parce que c'était lui me marquer le coup et euh... dire voilà... un... un homme ou une femme politique doit montrer l'exemple, il doit faire preuve de respect. [temps d'arrêt] Et euh... et puis on ne traite pas les femmes comme ça parce que... » (244-251) Ecolo 2 : « Donc, je n'y vais plus. Mais, à mon initiative, toutes les femmes du Parlement Wallon, on fait une photo. Donc, les femmes MR aussi, en disant, on n'est pas qu'un quota. Parce qu'à la fois, on voulait évidemment souligner l'importance du quota, mais c'était aussi le message de dire que les femmes étaient importantes, pas uniquement pour les quotas, mais aussi dénoncer l'attitude du président du MR. » (256-260) Ecolo 1 : « Il y a un truc, peut-être, que je peux dire, c'est quand même qu'il y a quand même un peu de sororité qui existe au sein des parlementaires, qu'importe le parti. Et je me souviens, quand j'étais au gouvernement, un des membres de mon gouvernement, par exemple, critiquait une des... femmes ministres de son parti dans un autre gouvernement, pendant la campagne électorale, qui sont sur le même territoire. Et donc, un moment donné ça ne va pas. Et donc, je lui ai dit au gars, mais je lui ai aussi dit à la fille, « écoute ça ne va pas, sache que... » et aujourd'hui, dans le parlement, il y a aussi, entre certaines femmes, il y a, à ce moment, des coups de main, des petits coups de pouce, quel que soit le euh... quel que soit le parti. » (329-336)
2 – Se sentir portée et boostée par l'approbation des pairs	PS2 : « Oui, oui, et il y a du respect entre les femmes. Il y a du respect. Par exemple, moi j'avais mis en place un projet sur [nom de la ville 1] et j'en avais parlé en commission. La ministre est venue et Caroline Desalle, une députée Engagée, est venue aussi à souligner l'initiative et j'ai senti ce soutien femme à femme. Elles ont partagé sur les réseaux etc. J'ai été soutenue par ce projet finalement parce que je pense qu'il y a quand même du respect, de l'écoute en tout cas, et beaucoup plus de légitimité partagée et de respect. » (440-445) PS2 : « Et j'ai énormément de soutien de la part des femmes du PTB qui n'ont toujours qu'un mot de gentillesse dès que je sors du pupitre et que je vais à ma place. « Bravo [nom de l'enquêtée]! ». Et je fais la même chose parce que je le pense. « C'est super bien, tu as raison, c'est important ». » (449-452)
3 – Légitimer ses consœurs en valorisant leur travail	PS2 : « Et j'ai énormément de soutien de la part des femmes du PTB qui n'ont toujours qu'un mot de gentillesse dès que je sors du pupitre et que je vais à ma place. « Bravo [nom de l'enquêtée]! ». Et je fais la même chose parce que je le pense. « C'est super bien, tu as raison, c'est important ». » (449-452)
4 – S'investir dans le marrainage pour faciliter l'intégration de la nouvelle génération	PS1 : « Et en fait, ça m'a permis de développer de la résilience. Et de... et de du coup, d'être un moteur aussi, par rapport à mes paires, donc j'ai toujours été très très attentive, justement, à ce que j'avais vécu, n'arrive plus, ou de parrainer, de marrainer, et de former, et des jeunes, et des femmes. » (160-162) PS1 : « Sur la composition des listes électorales, quand la tirette n'est pas obligatoire, on a utilisé des dispositifs pour mettre deux hommes à la suite des autres et mettre des femmes plus loin. Donc à chaque fois j'ai dû contribuer à... faire progresser les règles du point de vue

	légal et du point de vue interne à mon parti également. Dans les deux... dans les deux, à la fois parce que j'étais élue et donc je pouvais influencer le règlement dispositif légaux et à la fois parce que j'avais une responsabilité dans mon parti et que je suis la lanceuse d'alerte ou celle qui dépasse... comme...derrière toutes les femmes qui veillent et qui savent bien comment je peux m'exprimer avec beaucoup plus de liberté. Parce que c'est plus difficile de m'attaquer, parce que j'ai une légitimité électorale. » (297-304) MR1 : « Je pense quand même que j'ai dû inspirer quelques femmes à se lancer aussi. Parce qu'aux dernières élections, si je réfléchis bien, sur [nom de la commune 2], toutes les têtes de liste étaient des femmes. » (175-177) Ecolo1 : « Et donc, à un moment donné, j'ai joué le fait qu'il me coupait sans cesse, parce que je suis une femme que euh..., etc. Mais, voilà... Mais en même temps, c'est important de ne pas laisser faire, parce que si moi, c'est quelque chose qui ne m'affecte pas du tout, et je sais qu'elle a ma relation avec lui, ça veut dire qu'on va montrer que ce n'est pas acceptable, c'est pour tous les autres. Et donc, c'est important de continuer de montrer qu'il y a une relation d'égal entre les hommes et les femmes dans un parlement, enfin, d'égal à égal, et donc, que ce n'est pas acceptable. » (313-318)
5 – Constater les limites d'une sororité qui resterait cantonnée à l'élite politique	PTB 2 : « Elle est limitée, la sororité. Donc oui, c'est important. » (352) Ecolo1 : « Mais a priori, dans mon parti, c'est quand même plus facile d'être femme que dans peut-être un parti plus conservateur... euh ou qui fonctionne absolument au mérite. Parce que même dans ces parties-là, du coup, les femmes sont très fortes à ne pas vouloir des mesures d'égalité, etc., parce qu'elles estiment que elles-mêmes, elles y sont arrivées, donc elles ne doivent pas faire pareil. » (476-479)

Bien que la Belgique se soit imposé ces dernières décennies des lois de quotas et de parité, les femmes restent minoritaires aux postes de pouvoir dans la scène politique. Au sein de ce travail, nous donnons la parole à dix députées du Parlement wallon pour dégager les stratégies de construction de leur légitimité dans cet univers politique enraciné par des normes masculines. Entre stratégies d'adaptation, résistances quotidiennes et solidarités transpartisanes, leurs témoignages révèlent que la légitimité est un combat permanent.

Mots clés : Légitimité – Genre – Politique – Parlement wallon – Femmes politiciennes